



CHIFFRES CLÉS

# LE FINANCEMENT PUBLIC DU SPORT PROFESSIONNEL

---

2019-20

SEPTEMBRE 2021



**Patrick  
APPERE**

Président de l'ANDES

Un club sportif professionnel est une opportunité pour une collectivité en termes d'animation et de rayonnement pour son territoire.

Toutefois, au regard d'une exigence financière accrue de l'environnement dans lequel les clubs évoluent d'une part, et d'une interrogation légitime de la population sur l'utilisation de l'argent public d'autre part, il est indispensable que les collectivités locales, qui restent un partenaire majeur du sport professionnel, réfléchissent avec vigilance leurs relations avec leur(s) club(s).

En tant que représentante des collectivités locales, il est du rôle de l'ANDES de pouvoir vous apporter les éclairages nécessaires pour vous accompagner au mieux dans vos relations avec vos clubs et par extension avec les interlocuteurs des ligues professionnelles.

C'est à ce titre que l'ANDES réalise depuis plusieurs années, dans le cadre de sa commission Sport Professionnel, une étude sur l'accompagnement des collectivités locales auprès de leur(s) club(s) sportif(s)

professionnel(s), s'intéressant notamment aux montants des subventions, des achats de prestations de services et des redevances domaniales.

Cette année, pour renforcer ses données et son analyse qualitative, l'ANDES a souhaité s'appuyer sur le Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges, expert reconnu dans son domaine, que je remercie sincèrement pour leur collaboration.

J'en profite également pour remercier l'ensemble des membres de la commission sport professionnel qui veille chaque année à alimenter les réflexions par de nombreux échanges et diverses productions.

L'objectif de cette étude est donc de vous proposer un véritable outil d'aide à la décision afin de vous permettre de situer vos clubs dans les divisions et de pouvoir comparer vos niveaux d'engagement par rapport aux autres collectivités.

Ainsi, je vous souhaite une bonne lecture et apprécier ce document ressources avec toutes les informations utiles à votre réflexion.

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'ANDES produit depuis plusieurs années des données sur le financement public du sport professionnel dans le cadre de sa commission "Sport professionnel".

Ce travail vise à

- **recueillir des données** auprès des collectivités membres du réseau ANDES ;
- **fournir des éléments de compréhension** sur les différents soutiens publics des clubs professionnels et de haut-niveau ;
- **accompagner les collectivités** dans leurs réflexions autour du sport professionnel.

Ainsi, les collectivités ont été invitées à partager leurs informations sur les budgets des clubs, leurs soutiens financiers aux clubs ainsi que les conditions d'utilisation des équipements sportifs par les clubs.

Ce document présente des éléments sur les clubs professionnels féminins et masculins des trois premiers niveaux de championnats des sports collectifs suivants

: **Basket Ball, Football, Handball, Hockey sur glace, Rugby et Volley Ball.**

### CETTE ETUDE VISE A

Apporter des éléments d'informations sur :

1. la place du soutien financier des collectivités dans le budget des clubs selon les sports et les niveaux de compétition ;
2. les conditions d'utilisation des équipements par les clubs selon les types d'équipements ;
3. les caractéristiques des soutiens publics aux clubs selon les territoires régionaux ;
4. les caractéristiques des soutiens publics aux clubs selon les types de collectivités.

# METHODOLOGIE

L'ensemble des données présentes dans cette étude a été collecté dans le cadre d'une enquête réalisée auprès des collectivités du réseau ANDES au mois de janvier 2021. Ces données concernent la saison sportive 2019-20.

**Suite à l'envoi d'un questionnaire en ligne, nous avons pu disposer de 142 réponses utilisables de 135 clubs différents, issues de 72 collectivités différentes.**

Plusieurs collectivités ont répondu à l'enquête pour le même club. Ces derniers ont dès lors été neutralisés dans l'analyse de certaines parties pour ne pas les compter deux fois.

Les données présentées dans l'étude sont représentatives des réponses transmises par les collectivités. Ces données ne peuvent être considérées comme représentatives par sport ni par territoire puisqu'elles n'ont fait l'objet d'aucun redressement statistique pour tenir compte de la population globale de chaque segment analysé d'une part. D'autre part, le nombre de réponses était parfois insuffisant pour être considéré comme représentatif.

Chaque page présente de façon claire le nombre de clubs, de collectivités et le taux de réponse par rapport à la population globale du segment analysé.

Il est possible de consulter dans la partie Annexes du document les principales données qui ont été fournies par les collectivités qui ont répondu à l'enquête.

		PANEL			
		1er D	2e D	3e D	
	H	26	11	6	9
	F	9	5	3	1
	H	19	10	6	3
	F	3	2	1	
	H	19	8	7	4
	F	6	2	2	2
	H	9	3	4	2
	F				
	H	17	4	6	7
	F	4	3	1	
	H	9	3	2	4
	F	14	7	6	1

# CHIFFRES-CLÉS

sur la base des réponses de l'enquête

## Subventions

**89%**

Part de clubs soutenus  
98% des associations  
81% des sociétés sportives

**313 300 €**

Montant moyen de la subvention d'une collectivité pour un club  
214 000 € pour les associations  
414 000 € pour les sociétés sportives

### En bref ...

- Le football masculin est la discipline avec le plus faible taux de clubs subventionnés (63%).
- Le handball masculin est la discipline la plus subventionnée avec en moyenne 486 000 € par club.
- Tous les clubs féminins de l'enquête sont subventionnés et les clubs de basket féminin perçoivent la subvention moyenne la plus élevée avec 329 000 €.

## Redevance

**20 €**

Coût moyen de la redevance par place

**201 500 €**

Montant moyen de la redevance par équipement  
16 400 € pour les associations  
226 500 € pour les sociétés sportives

**1,5 %**

Poids de la redevance dans le budget du club

### En bref ...

- Le football masculin est la discipline qui paie la redevance la plus importante avec 588 000 € en moyenne.
- En moyenne, les clubs féminins paient 22 500€ contre 222 000€ pour les clubs masculins.
- Les redevances pour les salles (62 700€) sont en moyenne 6 fois inférieures à celles des stades (370 000€).

## Achats de prestations

**52 %**

Part de clubs soutenus  
8% des associations  
43% des sociétés sportives

**228 000 €**

Montant moyen des achats d'une collectivité pour un club  
63 000 € pour les associations  
245 000 € pour les sociétés sportives

### En bref ...

- 94% des métropoles réalisent des achats de prestation contre seulement 43% des communes.
- 59% des clubs masculins bénéficient d'achat de prestations pour 250 000 € en moyenne. Le football masculin est la discipline qui dispose du montant moyen le plus élevé avec 377 000 €.
- Seul 29% des clubs féminins bénéficient d'achat de prestations pour une moyenne de 62 000€.

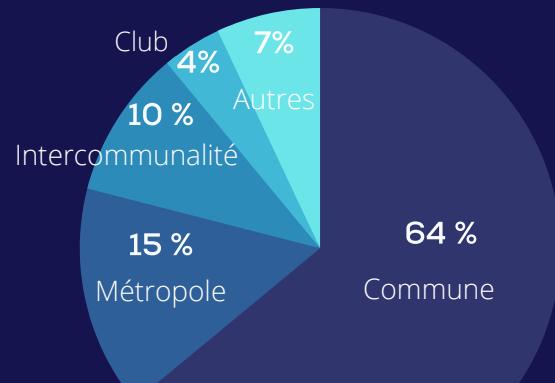
# EQUIPEMENTS

## CHIFFRES-CLÉS —

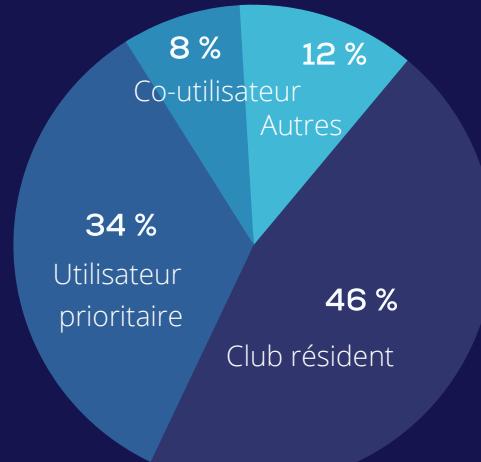
sur la base des réponses de l'enquête

### En bref ...

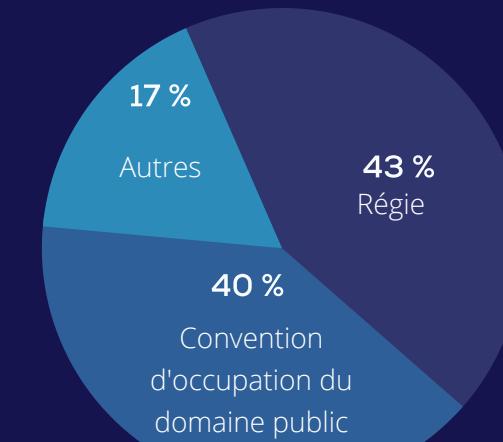
- 86% des grands stades sont occupés par des clubs résidents, et 59% sont exploités par une convention d'occupation.
- 76% des équipements exploités en régie sont des salles.
- 60% des clubs évoluant en 1ère division sont des clubs résidents, 41% des clubs de 2ème division sont des utilisateurs prioritaires.



Propriétaire de l'équipement



Statut du club vis-à-vis de l'équipement



Mode d'exploitation de l'équipement

# SOMMAIRE

## 01

### SPORTS

---

- p. 10**  
BASKET BALL
- p. 12**  
FOOTBALL
- p. 13**  
HANDBALL
- p. 14**  
HOCKEY SUR GLACE
- p. 15**  
RUGBY
- p. 16**  
VOLLEY BALL

## 02

### EQUIPEMENTS

---

- p. 21**  
STADES
- p. 23**  
SALLES
- p. 26**  
PATINOIRES

## 03

### REGIONS

---

- p. 28**  
AUVERGNE - RHONE ALPES
- BOURGOGNE FRANCHE COMTE
- BRETAGNE
- GRAND EST
- HAUT DE FRANCE
- NOUVELLE AQUITAINE
- OCCITANIE
- PAYS DE LOIRE

## 04

### COLLECTIVITES

---

- p. 41**  
COMMUNES
- p. 42**  
INTERCOMMUNALITES - Grandes villes
- p. 43**  
INTERCOMMUNALITES - Métropoles



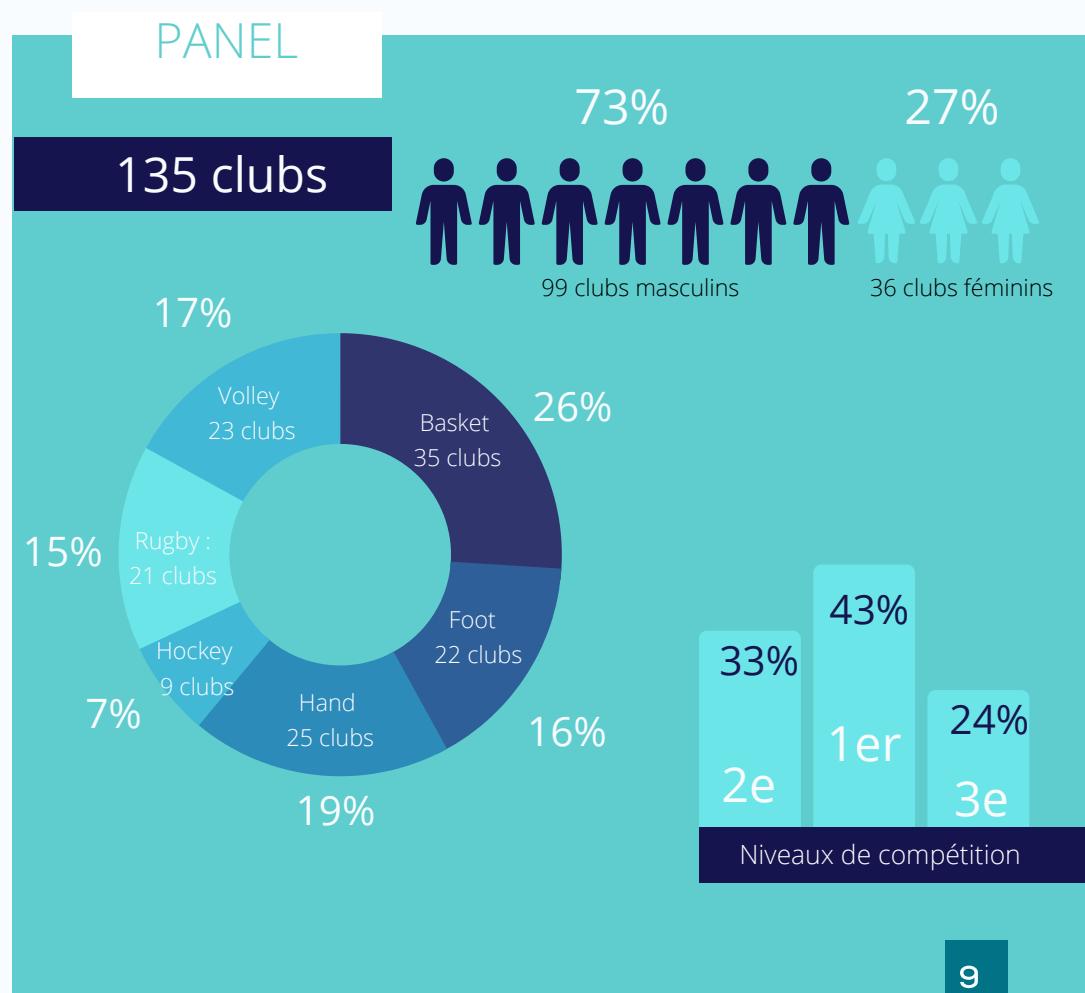
**SPORTS**

# METHODOLOGIE

Cette partie "SPORTS" aborde les données de financement à partir d'une entrée par discipline et par genre (fond blanc pour les hommes et fond bleu pour les femmes). Les données centrales présentent les éléments de la première division et des données complémentaires sont présentées ensuite sur les 2e et 3e divisions nationales. Compte tenu du faible nombre de clubs dans certains cas, il n'a pas toujours été possible de présenter une représentation de toutes les disciplines ou de tous les niveaux de championnats.

Précisions sur les terminologies utilisées dans le document :

- **Taux de réponse** : nombre de clubs concernés par l'enquête par rapport au nombre de clubs dans la discipline
- **Budget** : ensemble des ressources (produits) du club
- **Moyenne** : indicateur qui est égal à la somme de ces données divisé par leur nombre
- **Médiane** : valeur qui sépare la moitié inférieure de la moitié supérieure
- **Coût moyen de la redevance par place** : calcul qui rapporte le montant de la redevance à la capacité de l'équipement
- **Poids moyen de la redevance dans le budget** : calcul qui rapporte le montant de la redevance au montant du budget



# BASKET MASCULIN

**26** Nombre de réponses

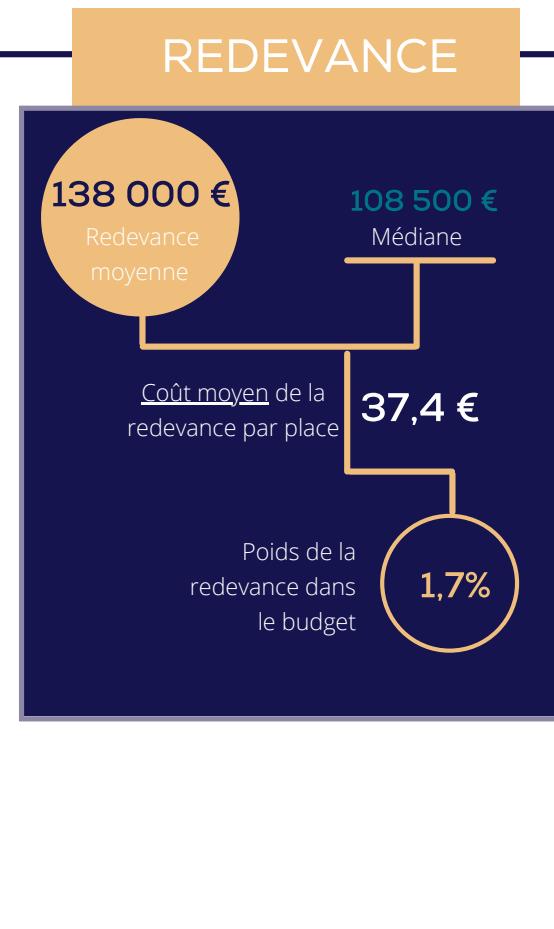
11 Clubs d'Elite

6 Clubs de Pro B

9 Clubs de National

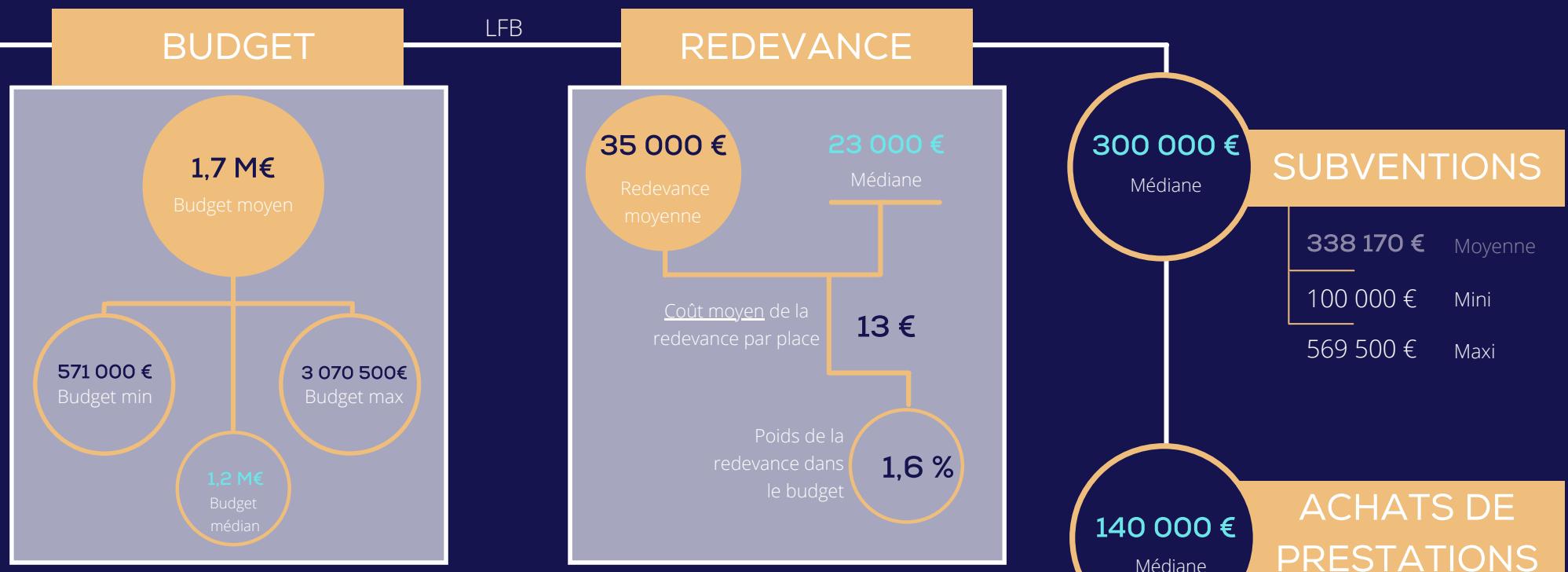
**41%** Taux de réponse

**89%** Part de collectivités  
subventionnant les clubs



# BASKET FÉMININ

5 Nombre de réponses  
42% Taux de réponse  
100% Part de collectivités subventionnant les clubs



# FOOTBALL MASCULIN

**19** Nombre de réponses

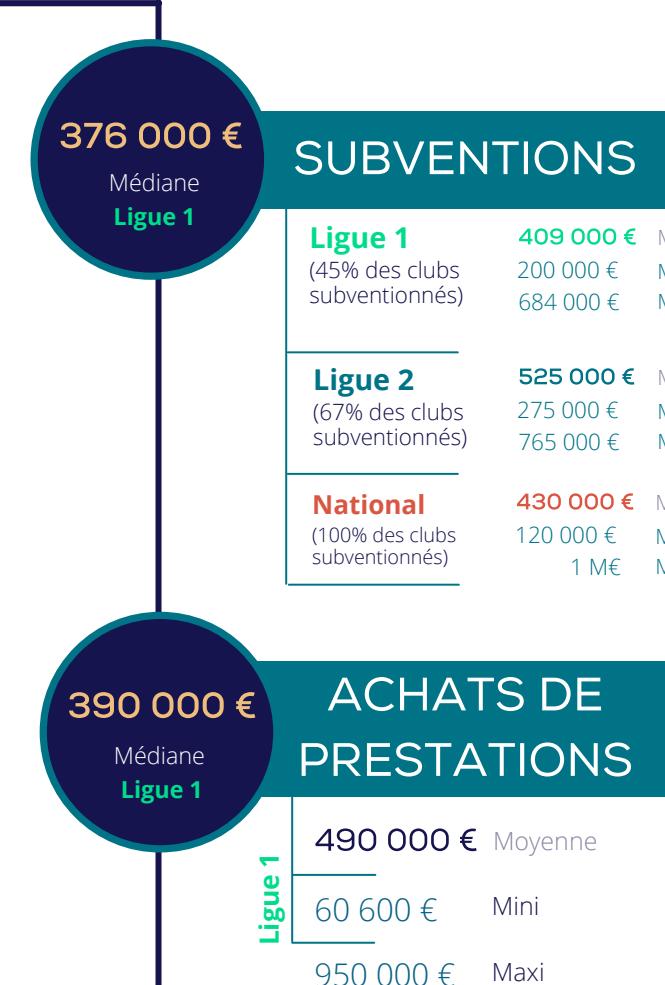
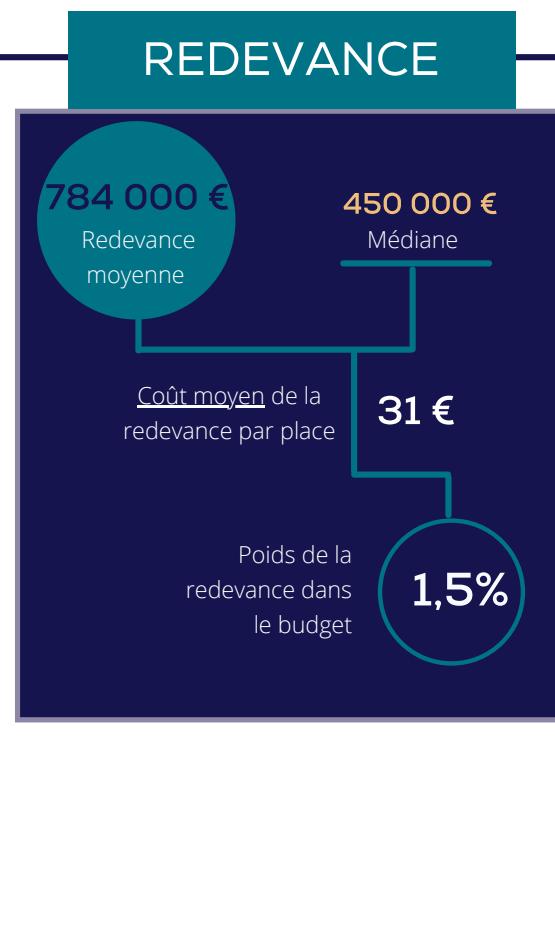
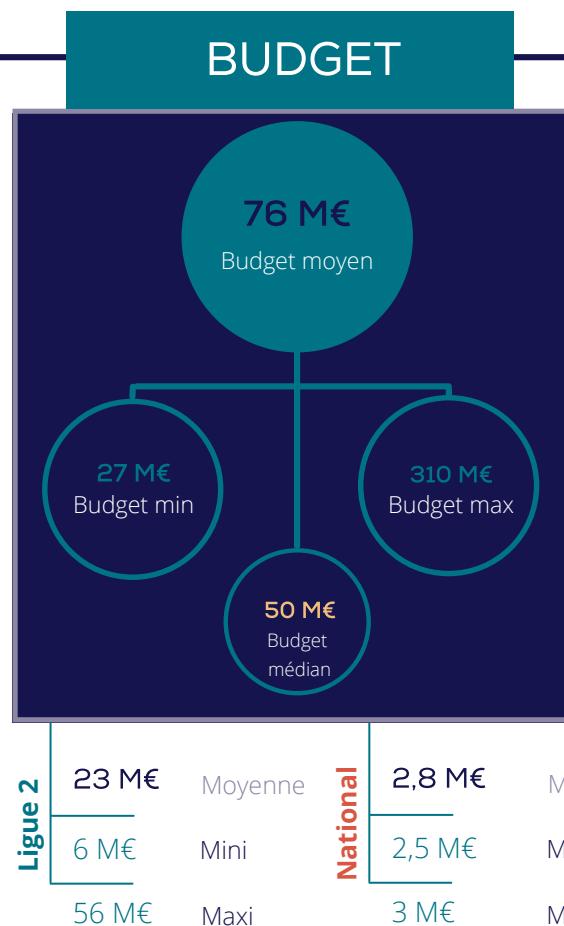
10 Clubs de Ligue 1

6 Clubs de Ligue 2

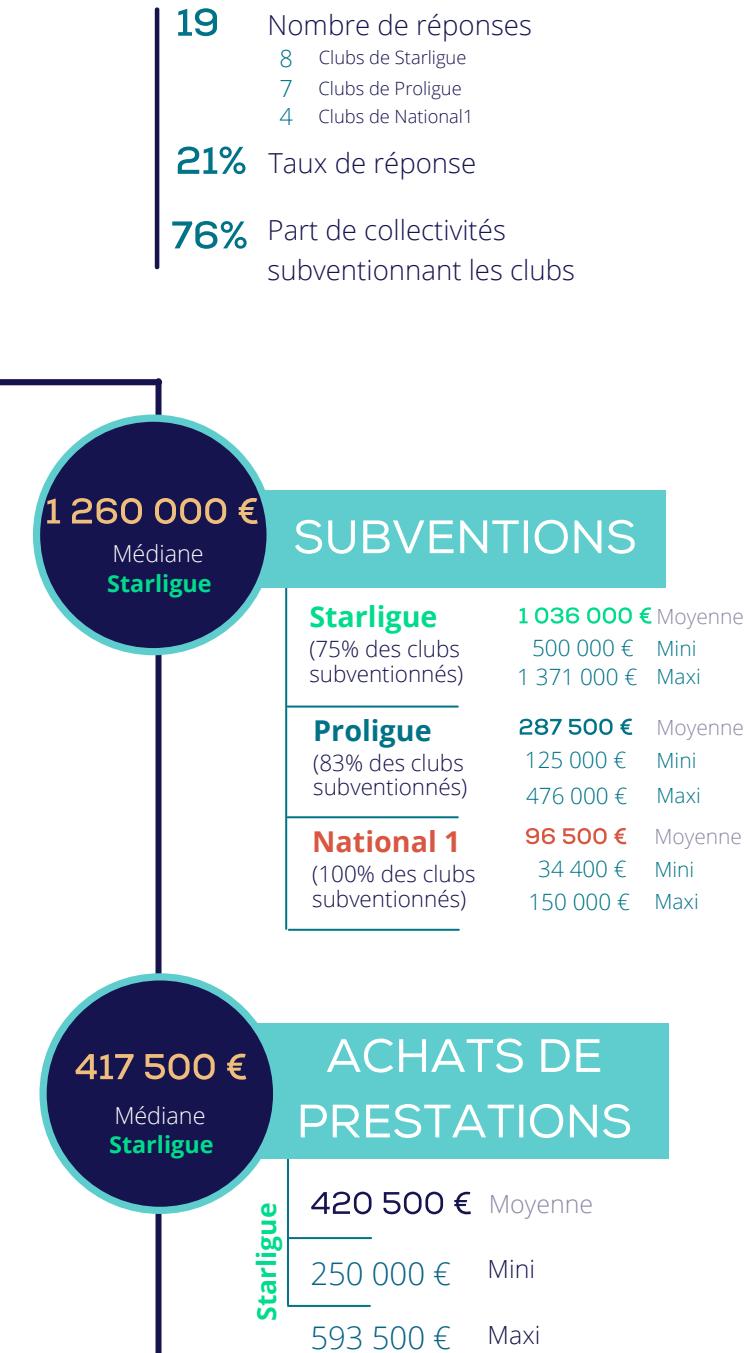
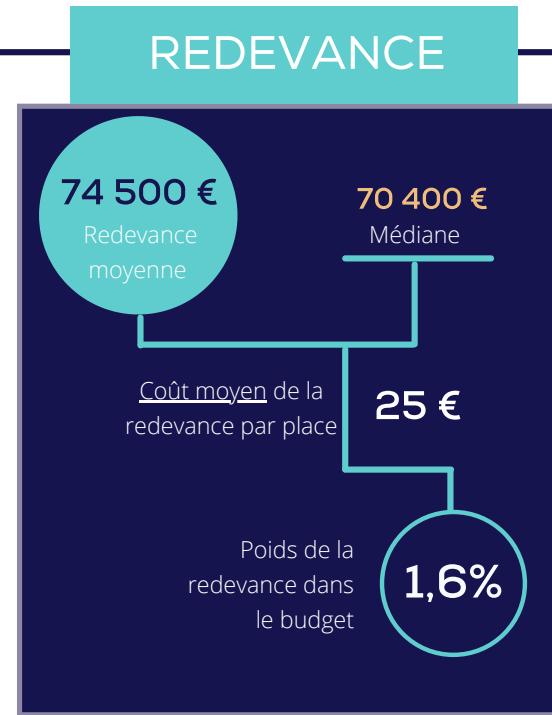
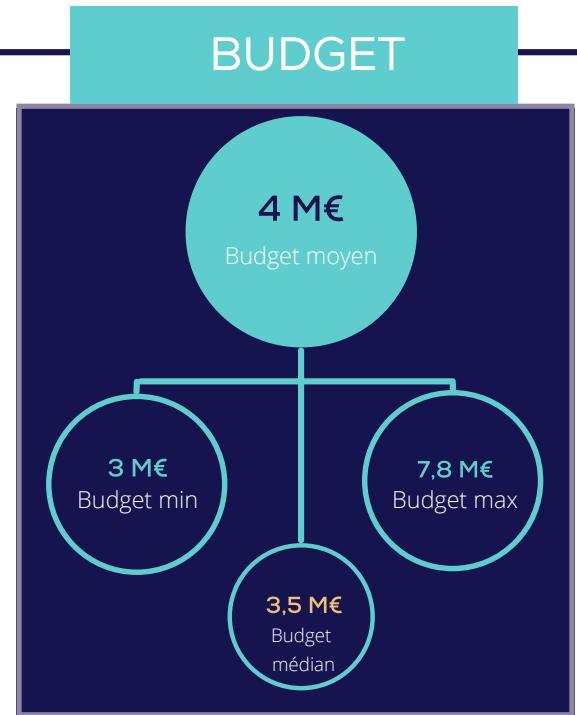
3 Clubs de National

**33%** Taux de réponse

**63%** Part de collectivités subventionnant les clubs



# HANDBALL MASQUE

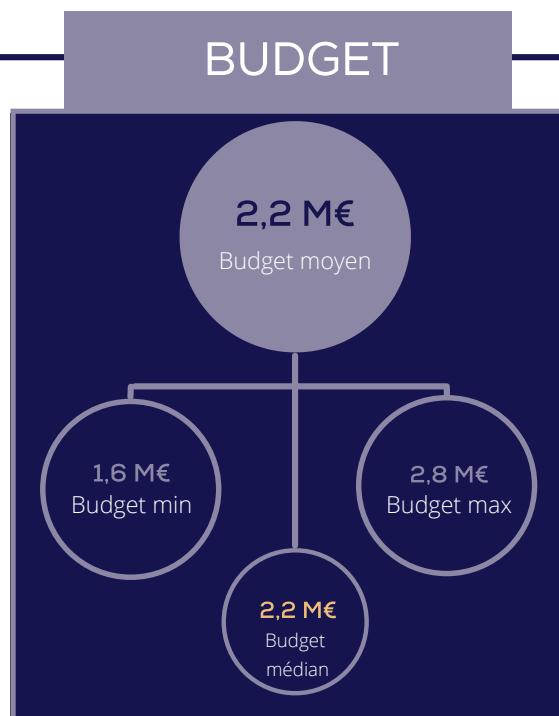


# HOCKEY SUR GLACE

7 Nombre de réponses  
 3 Clubs de Ligue Magnus  
 4 Clubs de D1

29% Taux de réponse

75% Part de collectivités subventionnant les clubs



300 000 €  
Médiane  
**Ligue Magnus**

## SUBVENTIONS

Ligue	Moyenne	Mini	Maxi
<b>Magnus</b>	363 500 €	140 000 €	650 000 €
(100% des clubs subventionnés)			
<b>D1</b>	164 500 €	30 000 €	295 000 €
(75% des clubs subventionnés)			

194 500 €  
Moyenne  
**Ligue Magnus**

## ACHATS DE PRESTATIONS

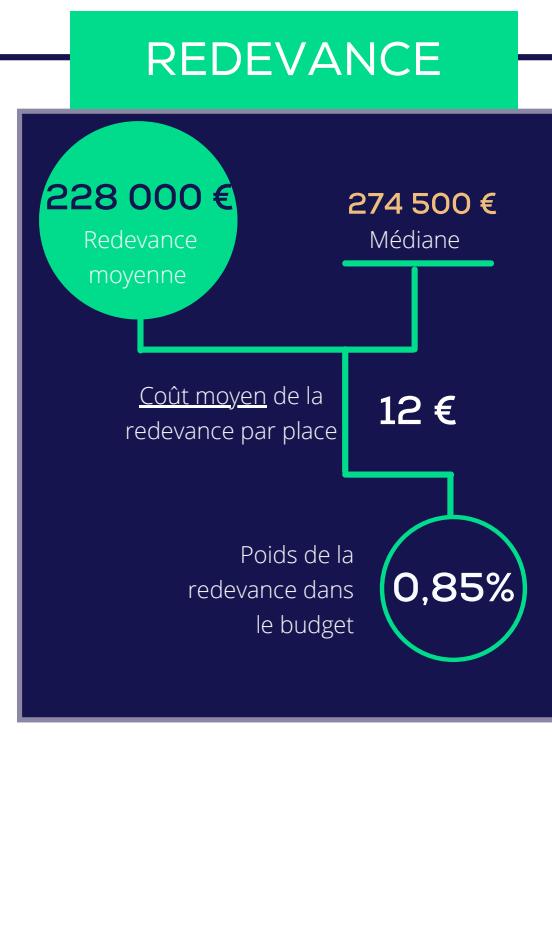
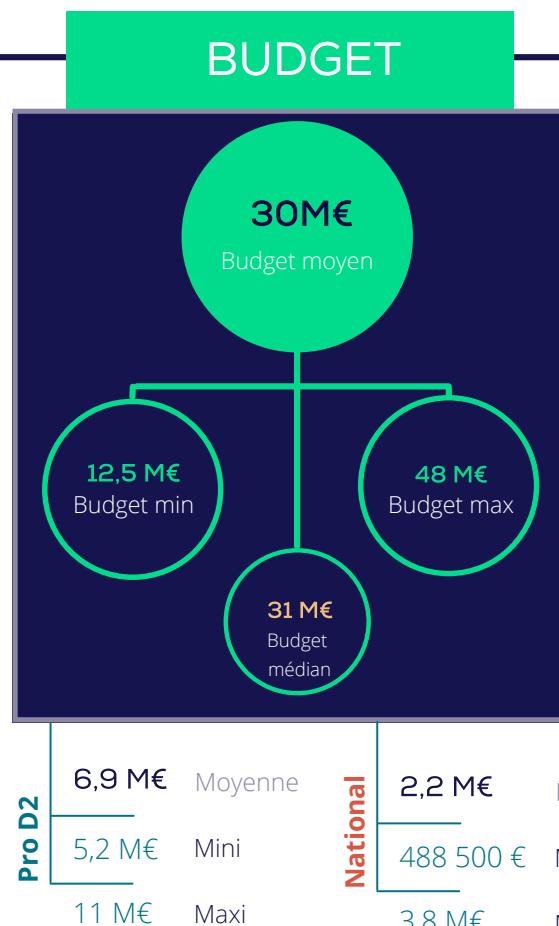
<b>Ligue</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Mini</b>	<b>Maxi</b>
<b>Magnus</b>	140 000 €	650 000 €	
<b>D1</b>	1155 500 €		
1 seul club concerné			

# RUGBY MASCULIN

**17** Nombre de réponses  
 4 Clubs du Top 14  
 6 Clubs de Pro D2  
 7 Clubs de National

**39%** Taux de réponse

**88%** Part de collectivités subventionnant les clubs



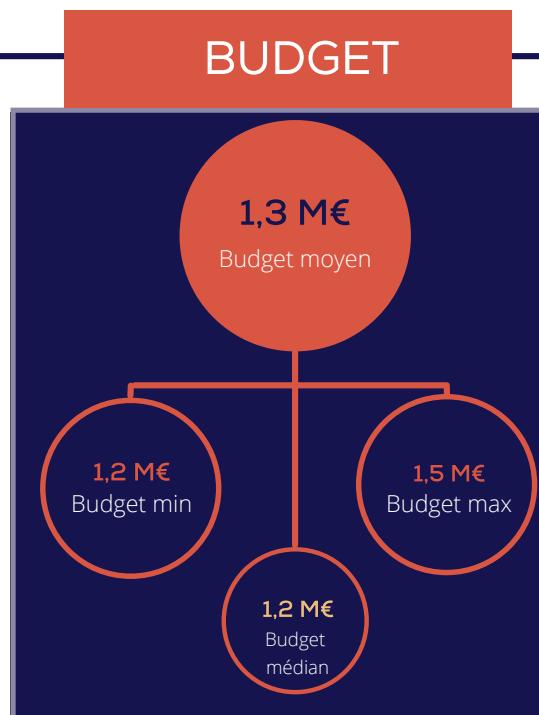
# VOLLEYBALL MASCULIN

**9** Nombre de réponses

3 Clubs de Ligue A  
2 Clubs de Ligue B  
4 Clubs de Elite

**24%** Taux de réponse

**100%** Part de collectivités  
subventionnant les clubs



Ligue A

## REDEVANCE

Un seul club concerné

25 000 € Montant redevance

2 % Poids dans le budget

25 € Poids par place

**585 000 €**  
Médiane  
**Ligue A**

## SUBVENTIONS

<b>Ligue A</b> (100% des clubs subventionnés)	560 000 € Moyenne
400 000 € Mini	694 500 € Maxi

<b>Ligue B</b> (100% des clubs subventionnés)	355 000 € Moyenne
210 000 € Mini	500 000 € Maxi

<b>Elite</b> (100% des clubs subventionnés)	155 000 € Moyenne
84 000 € Mini	278 000 € Maxi

**15 000 €**  
1 seul club  
concerné  
**Ligue A**

## ACHATS DE PRESTATIONS

<b>Ligue B</b> 1 seul club concerné	30 000 € Montant
--	------------------

Ligue B	Moyenne
1,3 M€	
1 M€	Mini
1,6 M€	Maxi

Ligue B	Moyenne
342 500 €	Moyenne
190 500 €	Mini

Elite	Mini
490 000 €	Maxi

# VOLLEYBALL FÉMININ

7 Nombre de réponses  
47% Taux de réponse  
100% Part de collectivités subventionnant les clubs



\* Un seul club concerné par les achats de prestation,  
montant non connu

# SYNTHESE

Montant moyen pour les clubs féminins et masculins de première division ayant répondu à l'enquête

	Budget	Subventions	Part de clubs subventionnés	Redevance	Achats de prestations
	<b>Basket</b> H 5,1 M € F 1,7 M €	415 265 € 338 170 €	82% 100 %	138 000 € 35 000 €	303 000 € 128 000 €
	<b>Football</b> H 76 M €	408 875 €	45 %	784 000 €	490 000 €
	<b>Handball</b> H 4 M €	1 036 200 €	75 %	74 500 €	420 000 €
	<b>Hockey sur glace</b> H 2,2 M €	363 333 €	100 %	-	-
	<b>Rugby</b> H 30 M €	246 500 €	75 %	228 000 €	210 500 €
	<b>Volley</b> H 1,3 M € F 1 M €	559 833 € 245 000 €	100 % 100 %	- -	- -

Sur la base d'au moins 5 clubs par indicateur

## EQUIPEMENTS

# METHODOLOGIE

Dans cette partie "EQUIPEMENTS", nous avons choisi de procéder à une analyse des financements publics des clubs avec une entrée par équipement. Ainsi ceux-ci ont été classés en trois catégories : **les stades** (accueillant le rugby et le football), **les salles** (accueillant le basket ball, le handball et le volley ball) et les **patinoires** (accueillant le hockey sur glace).

Dans le but d'apporter des éléments d'informations détaillés et spécifiques sur les redevances, nous avons catégorisé les équipements selon leur taille :

Pour les salles :

- **Petites salles** : moins de 700 places
- **Salles moyennes** : de 700 à 3 000 places
- **Grandes salles** : plus de 3 000 places

Pour les stades :

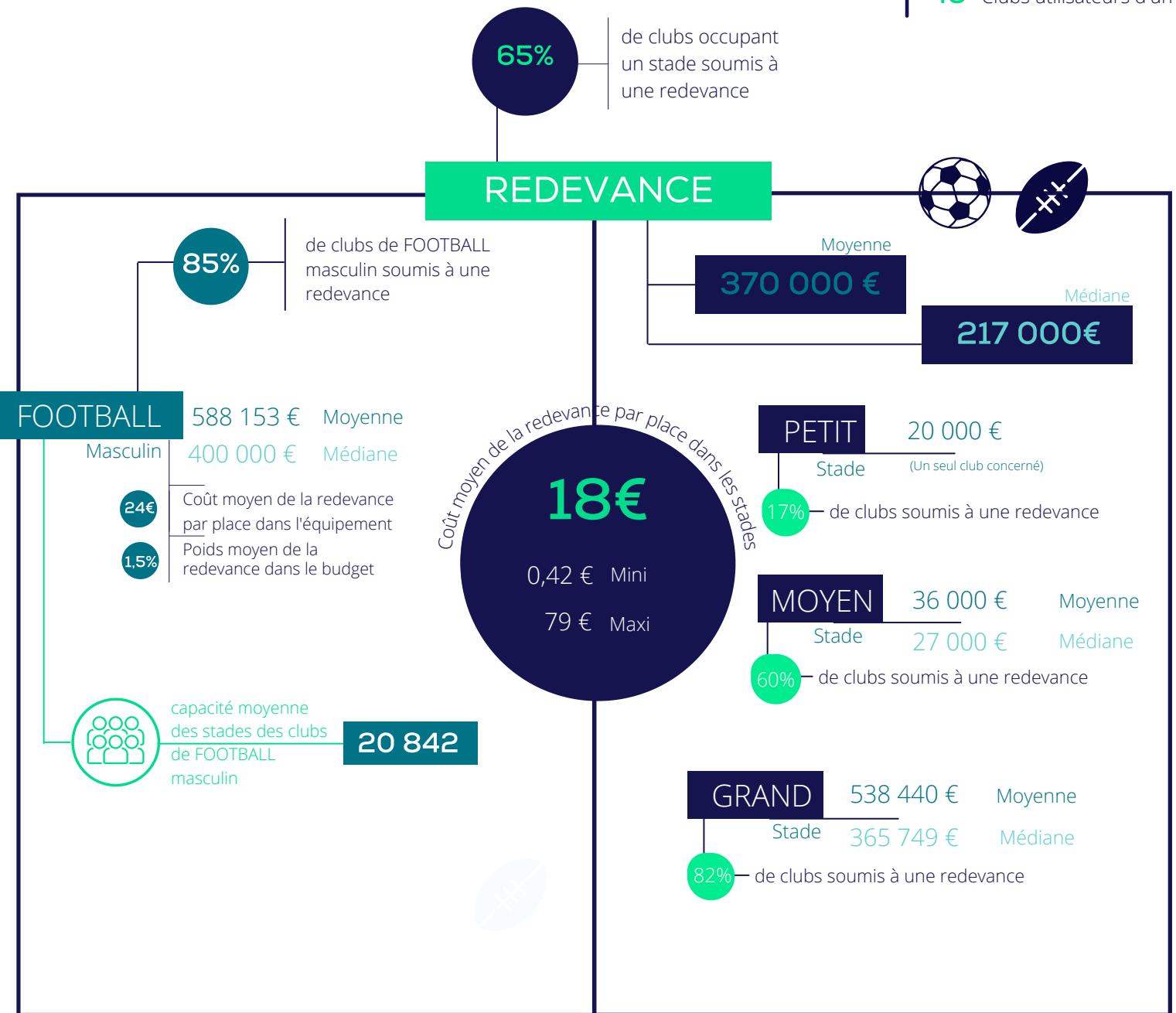
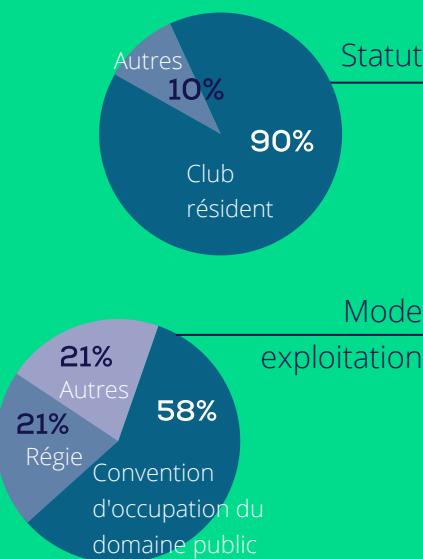
- **Petits stades** : moins de 1700 places
- **Stades moyens** : entre 1700 et 10 000 places
- **Grands stades** : plus de 10 000 places

EQUIPEMENTS	PANEL		
	Petit	Moyen	Grand
 H	26	12	14
 F	9	2	3
 H	19	5	14
 F	3	3	
 H	19	10	7
 F	6	5	1
 H	9		
 F			
 H	17	7	8
 F	4	1	3
 H	9	6	1
 F	14	7	1

# STADES

La partie gauche du cadre présente les éléments relatifs à l'utilisation d'un stade par les clubs de **FOOTBALL**.

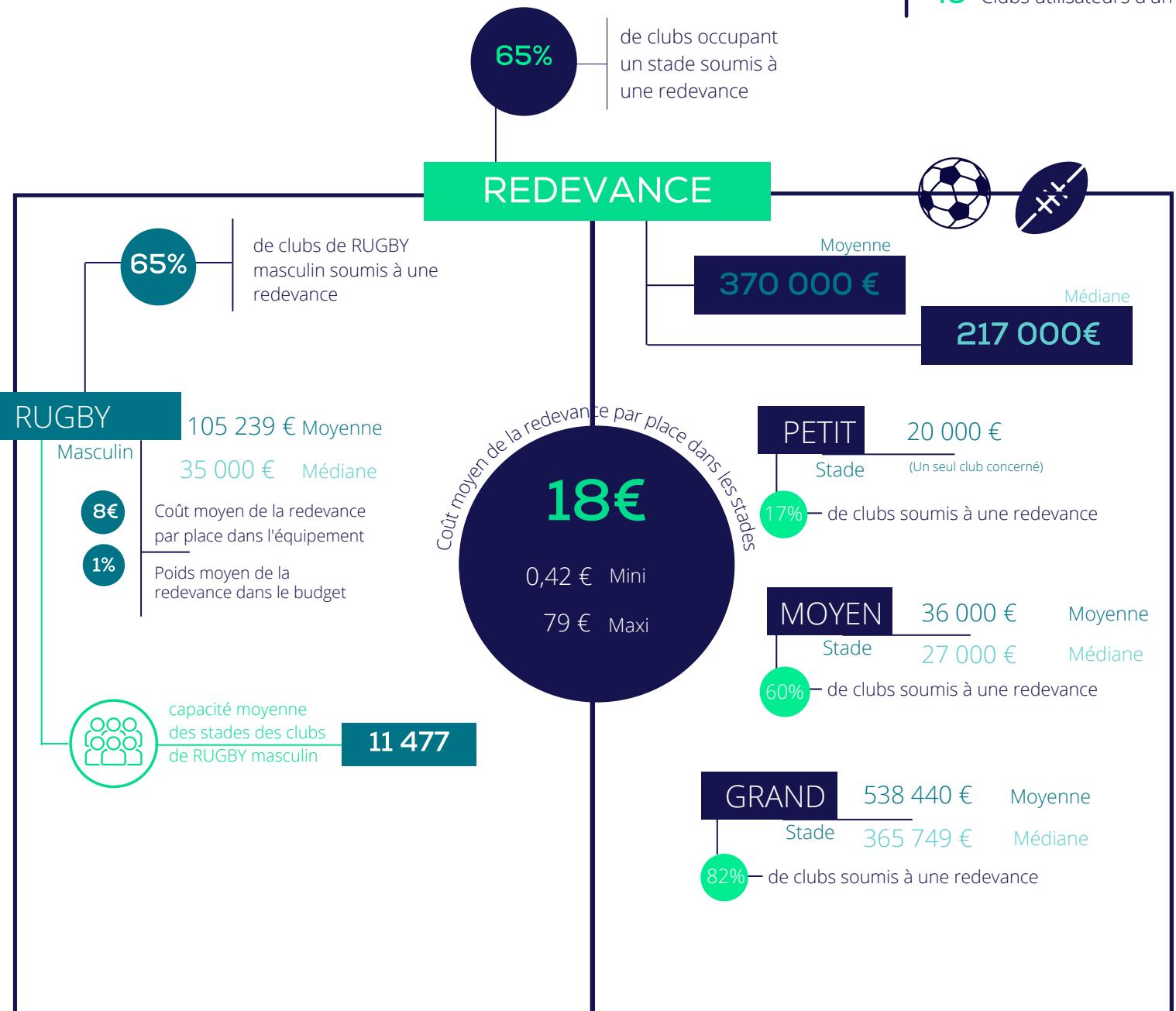
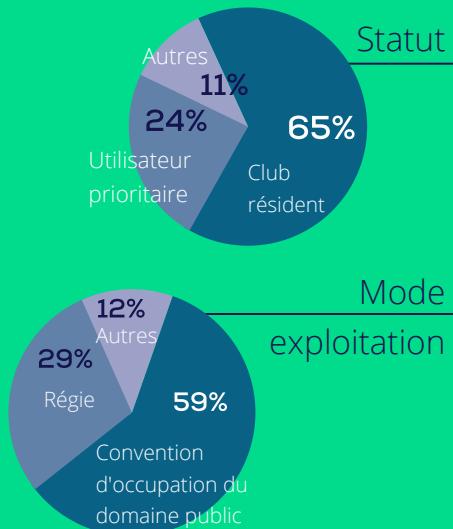
La partie droite du cadre présente des indicateurs sur la redevance des stades toutes disciplines confondues (football et rugby).



# STADES

La partie gauche du cadre présente les éléments relatifs à l'utilisation d'un stade par les clubs de **RUGBY**.

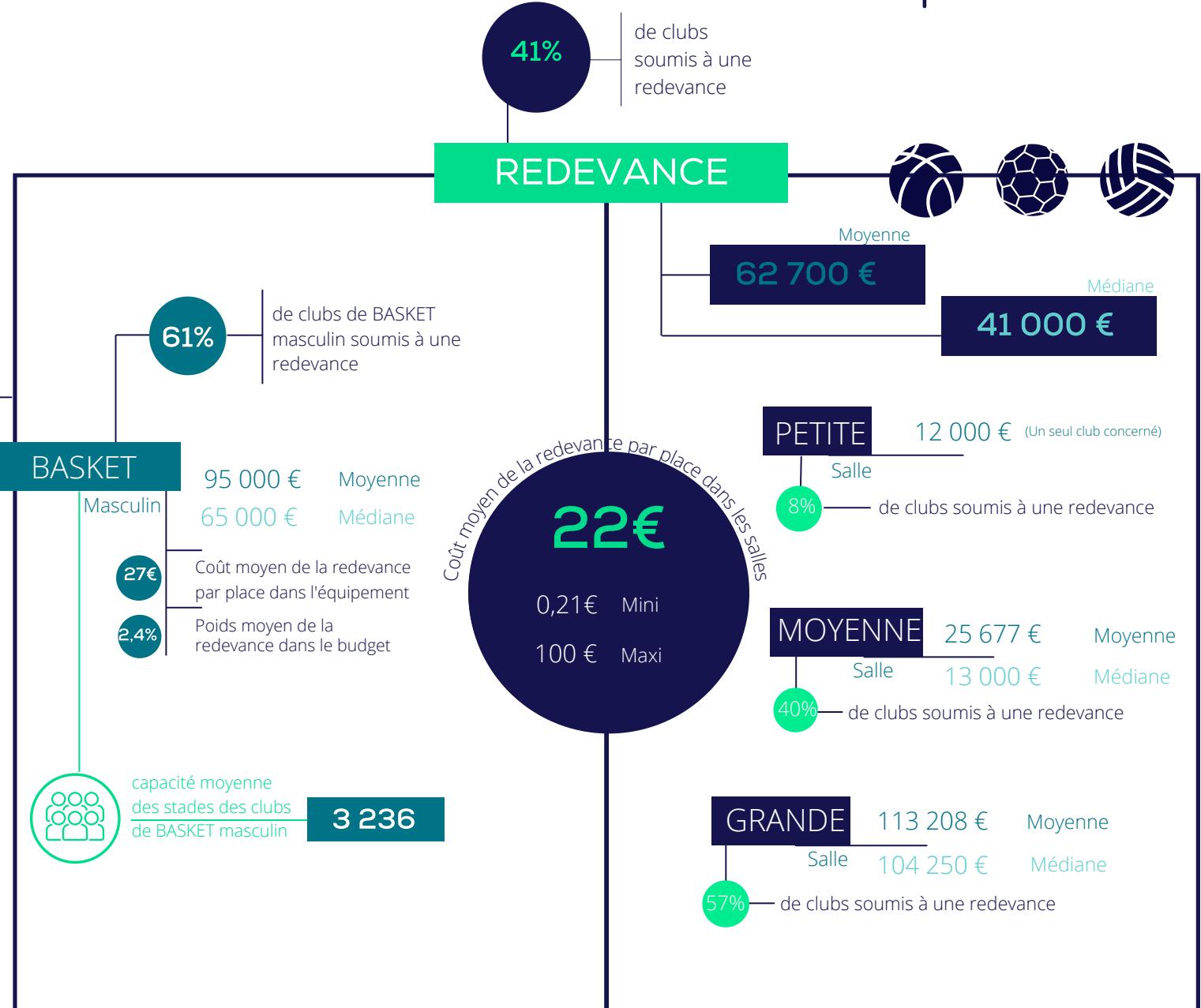
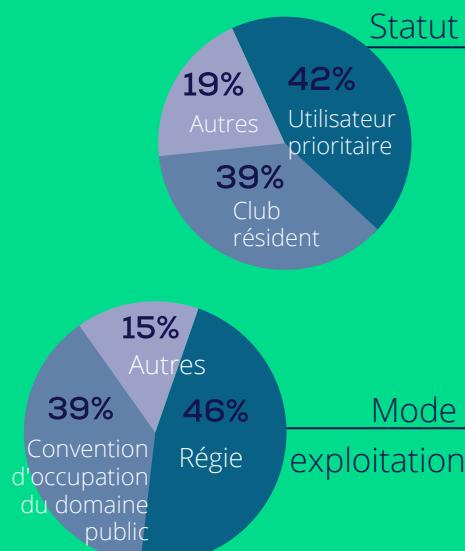
La partie droite du cadre présente des indicateurs sur la redevance des stades toutes disciplines confondues (football et rugby).



# SALLES

La partie gauche du cadre présente les éléments relatifs à l'utilisation d'une salle par les clubs de **BASKET BALL**.

La partie droite du cadre présente des indicateurs sur la redevance des salles toutes disciplines confondues (basket ball, handball et volleyball).



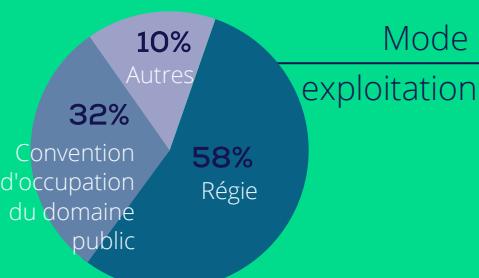
# SALLES

La partie gauche du cadre présente les éléments relatifs à l'utilisation d'une salle par les clubs de **HANDBALL**.

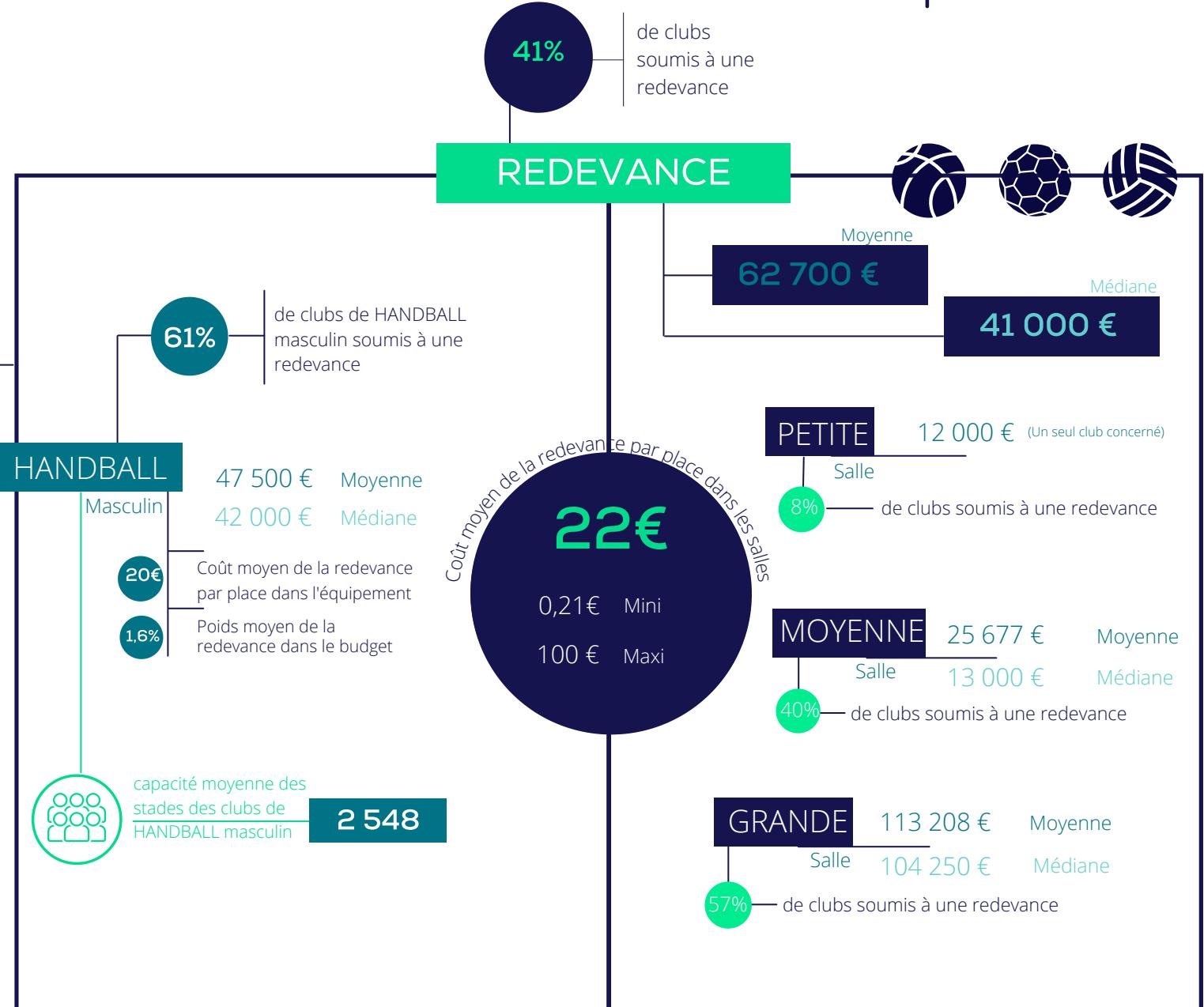
*La partie droite du cadre présente des indicateurs sur la redevance des salles toutes disciplines confondues (basket ball, handball et volley ball).*



Statut



# Mode exploitation



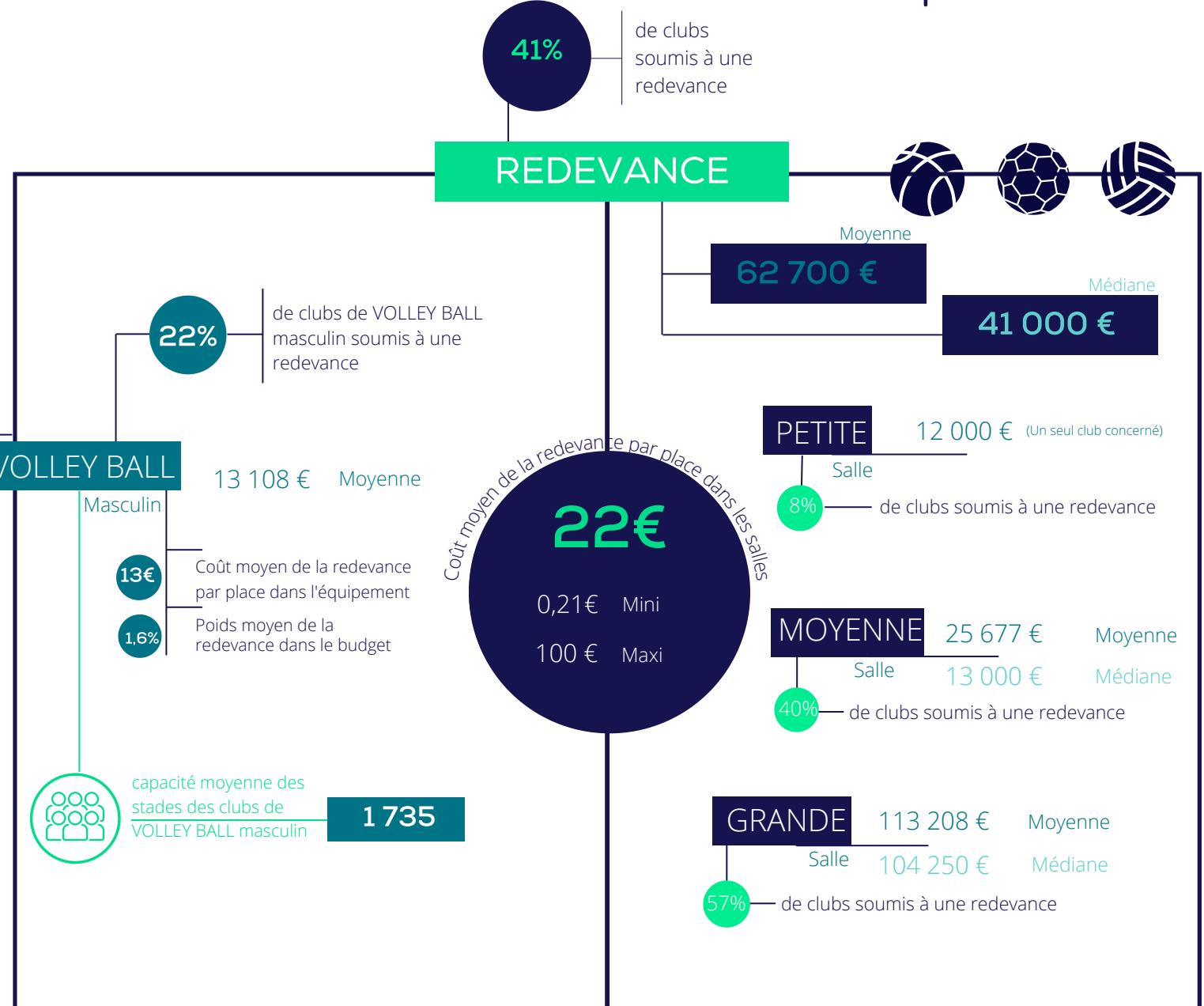
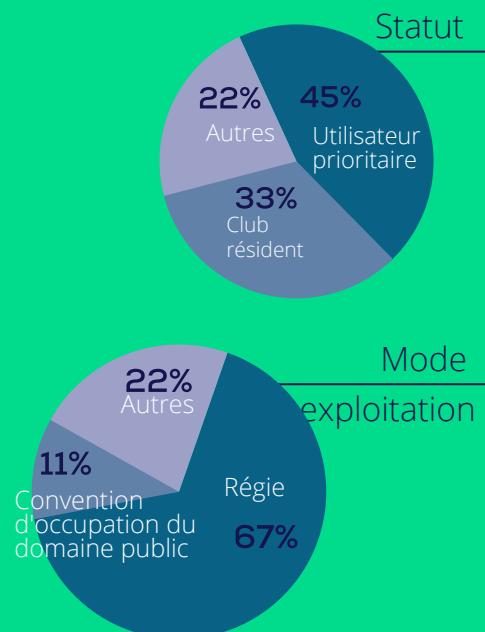
**55** Collectivités répondantes

## **83** Clubs utilisateurs d'une salle

# SALLES

La partie gauche du cadre présente les éléments relatifs à l'utilisation d'une salle par les clubs de **VOLLEY BALL**.

La partie droite du cadre présente des indicateurs sur les redevances des salles toutes disciplines confondues (basket ball, handball et volleyball).

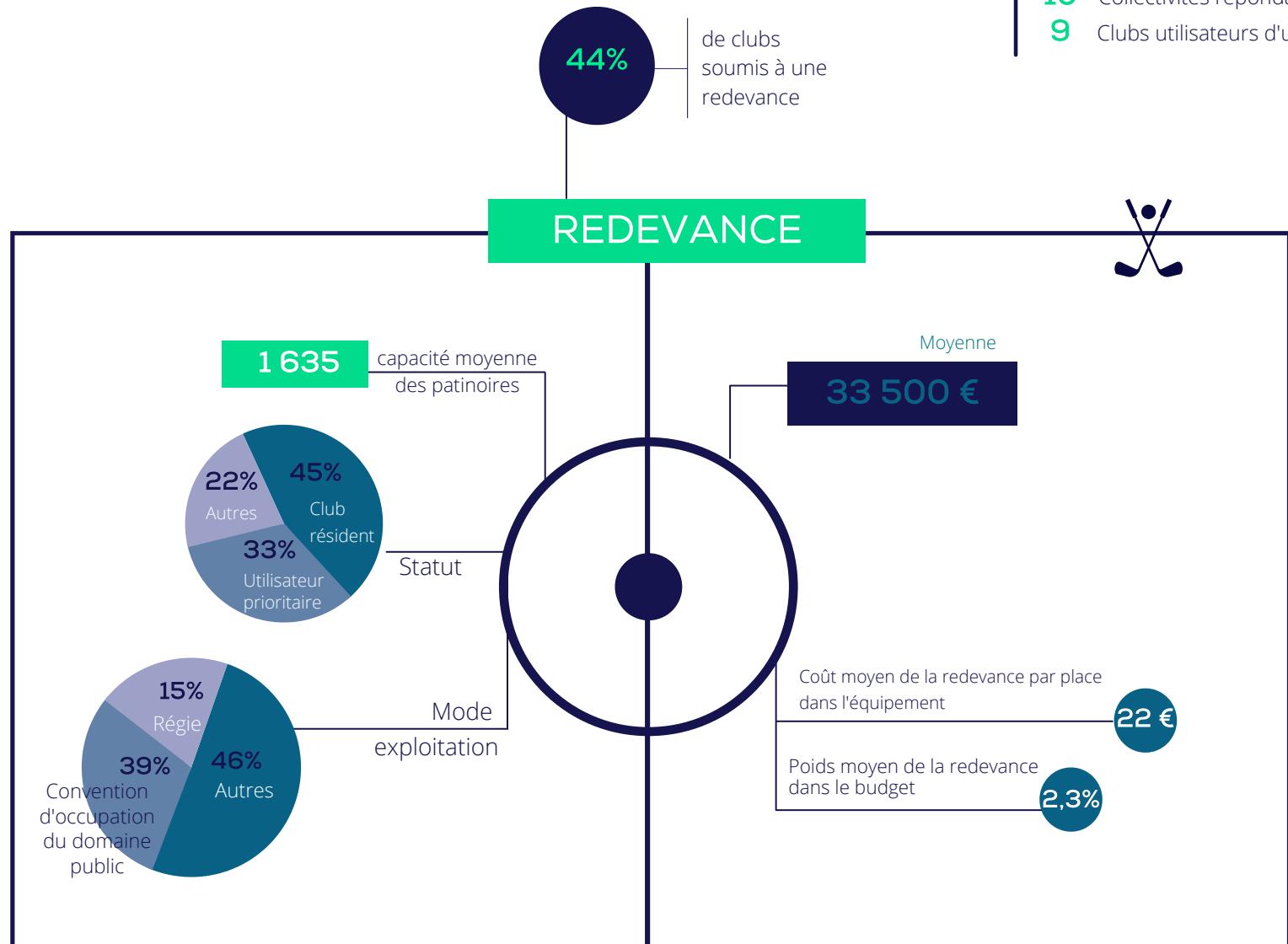


# PATINOIRES

La partie gauche du cadre présente les éléments relatifs à l'utilisation d'une patinoire par les clubs de **HOCKEY**.

La partie droite du cadre présente des indicateurs sur les redevances liées à l'utilisation des patinoires par les clubs.

10 Collectivités répondantes  
9 Clubs utilisateurs d'une patinoire



# CHIFFRES-CLÉS

	Redevance			Capacité	Equipement	
	Part de clubs concernés	Montant moyen	Coût moyen par place		Part de clubs résidents	Part d'équipements exploités en régie
	<b>Stades</b> 65 %	370 000 €	18 €			
	<b>Football</b>	588 153 €	24 €	20 842	90 %	21 %
	<b>Rugby</b>	105 239 €	8 €	11 477	65 %	29 %
	<b>Salles</b> 41 %	62 700 €	22 €			
	<b>Handball</b>	95 000 €	27 €	3 236	39 %	46 %
	<b>Basket</b>	47 500 €	20 €	2 548	26 %	58 %
	<b>Volley</b>	13 108 €	13 €	1 735	33 %	67 %
	<b>Patinoires</b> 44 %	33 500 €	22 €	1 635	45 %	15 %

## REGIONS

# METHODOLOGIE

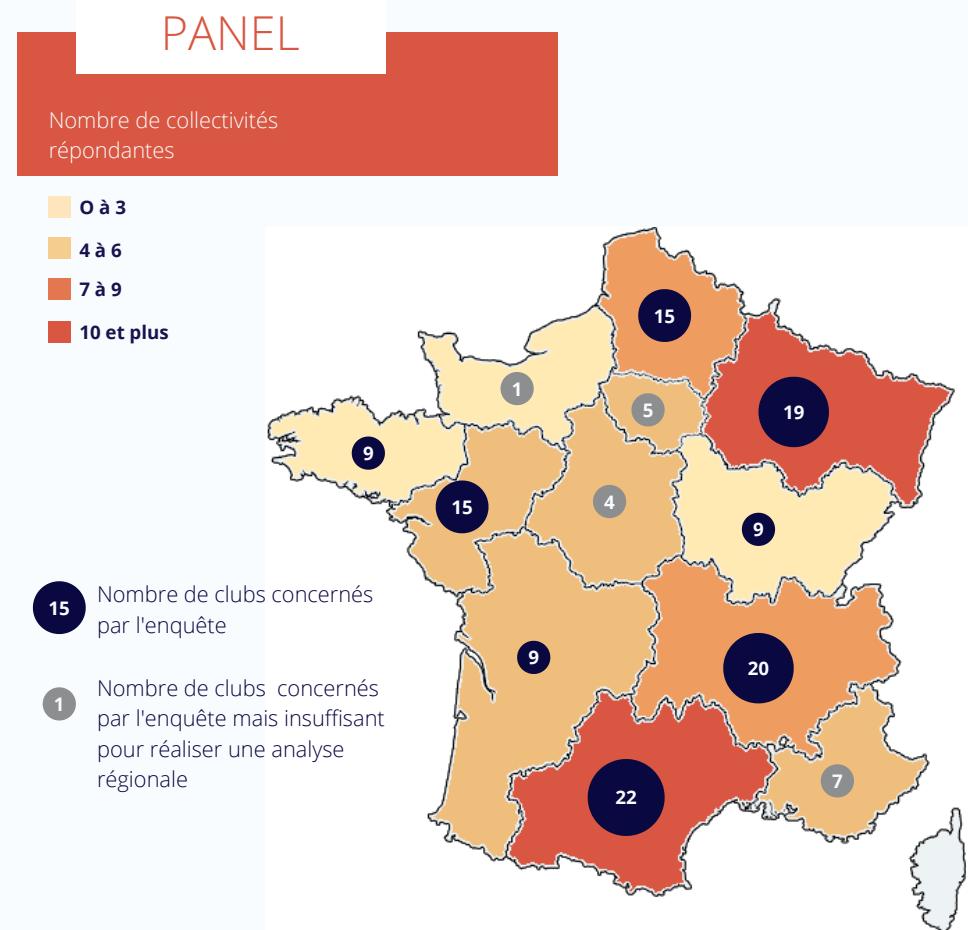
Cette partie "REGIONS" propose selon les territoires des indicateurs des différents types de financements et de soutiens aux clubs mais aussi sur les modes d'exploitation et la propriété des équipements.

Dans cette partie, nous avons classé les réponses que nous avons obtenues par région. Nous précisons que les valeurs indiquées dans les pages suivantes ne tiennent compte que des réponses reçues dans le cadre de l'enquête. Ces données peuvent donc ne pas être totalement représentatives de la réalité du territoire.

Seules les régions pour lesquelles nous avions plus de 3 réponses de collectivités différentes et représentant au moins 9 clubs différents ont pu faire l'objet d'un traitement.

Nous avons demandé aux collectivités d'indiquer combien de clubs professionnels issus des 3 premières divisions nationales des championnats masculins et féminins figuraient sur leur territoire. Cette réponse nous a permis de déterminer le nombre moyen de clubs professionnels/Haut-niveau par collectivité pour les disciplines suivantes : football, basketball, volleyball, handball, rugby et hockey sur glace.

Pour une plus meilleure lisibilité des graphiques, nous avons utilisé le sigle CUDP pour désigner les Conventions d'utilisation du domaine public.



# AUVERGNE-RHÔNE ALPES



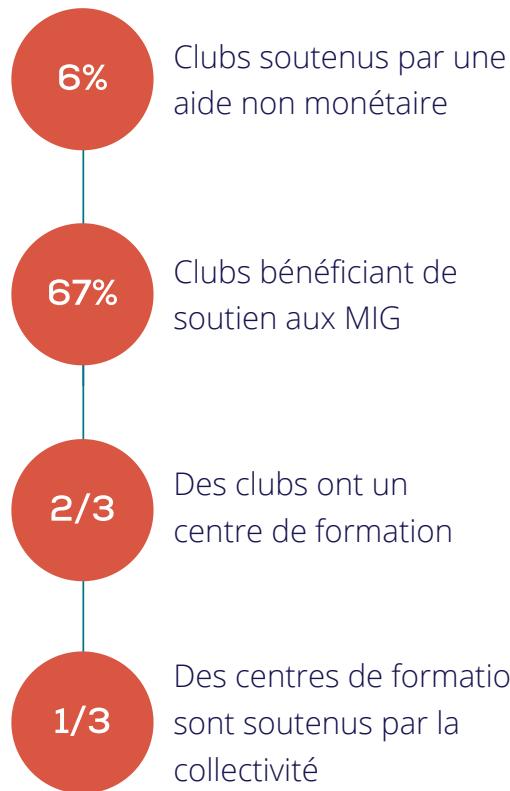
9 Collectivités répondantes

20 Clubs sur le territoire

2

Clubs professionnels  
en moyenne par  
collectivité

## LES FINANCIEMENTS



### SUBVENTIONS

85%

Des clubs soutenus par des subventions

210 320 € Moyenne

180 000 € Médiane

### REDEVANCE

60%

des clubs sont soumis à une redevance

64 000 € Moyenne

17 000 € Médiane

### PRESTATIONS

70%

Clubs bénéficiant d'achats de prestations

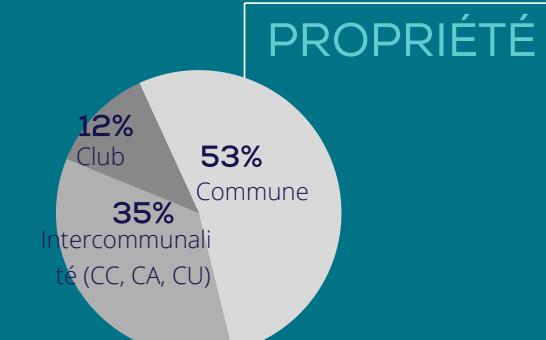
127 000 € Moyenne

68 500 € Médiane

## LES ÉQUIPEMENTS



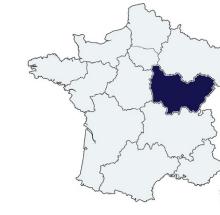
MODES  
D'EXPLOITATION



PROPRIÉTÉ

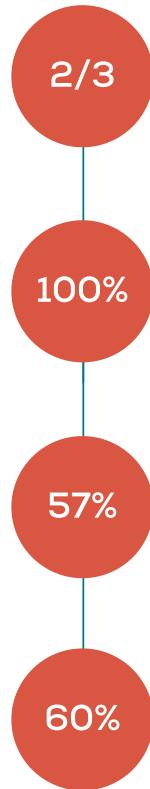
\*Convention d'occupation du domaine public

# BOURGOGNE-FRANCHE- COMté



3 Collectivités répondantes  
9 Clubs sur le territoire

## LES FINANCIEMENTS



### SUBVENTIONS

**100%**

Des clubs soutenus par des subventions

**201 000 €** Moyenne

**157 000 €** Médiane

### REDEVANCE

**22%**

des clubs sont soumis à une redevance

**468 000 €** Moyenne

Données disponibles pour 2 clubs

**49€**

Coût moyen de la redevance par place dans l'équipement

**2,6%**

Poids moyen de la redevance dans le budget

### PRESTATIONS

**2/3**

Clubs bénéficiant d'achats de prestations

**240 000 €** Moyenne

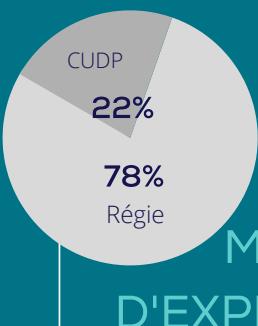
**103 000 €** Médiane

## LES ÉQUIPEMENTS

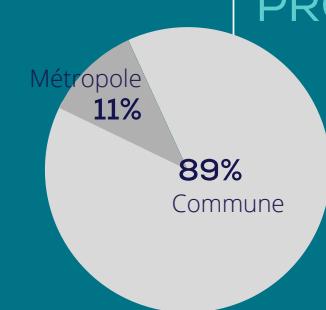
**3**

Clubs professionnels en moyenne par collectivité

**MODES D'EXPLOITATION**

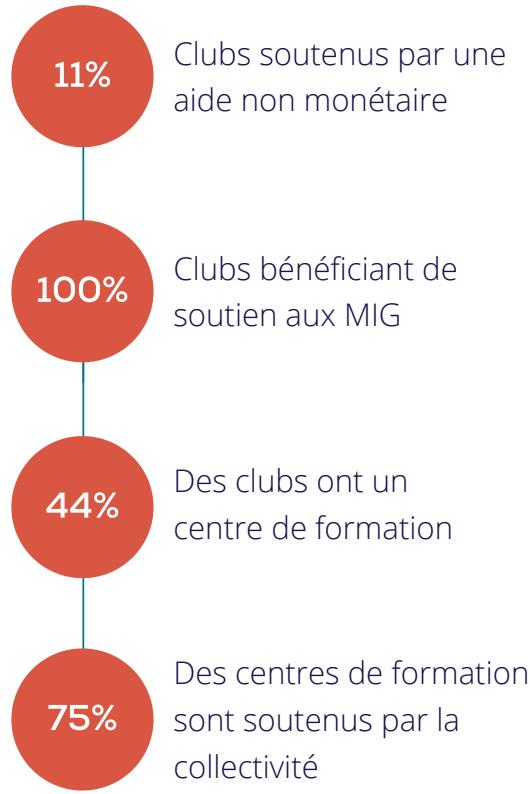


**PROPRIÉTÉ**



# LES FINANCIEMENTS

## BRETAGNE



### SUBVENTIONS

89%

Des clubs soutenus par des subventions

172 000 € Moyenne

107 000 € Médiane

### REDEVANCE

22%

des clubs sont soumis à une redevance

540 500 € Moyenne

Donnée disponible pour 2 clubs

24€

Coût moyen de la redevance par place dans l'équipement

1,3%

Poids moyen de la redevance dans le budget

### PRESTATIONS

22%

Clubs bénéficiant d'achats de prestations

486 500 € Moyenne

Donnée disponible pour 2 clubs

# LES ÉQUIPEMENTS



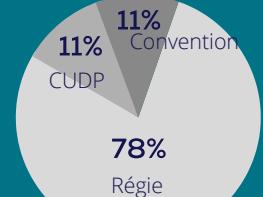
3 Collectivités répondantes

9 Clubs sur le territoire

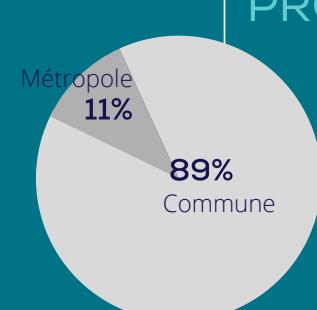
3

Clubs professionnels en moyenne par collectivité

## MODES D'EXPLOITATION



## PROPRIÉTÉ



# GRAND EST

## LES FINANCIEMENTS

**52%**

Clubs soutenus par une aide non monétaire

**75%**

Clubs bénéficiant de soutien aux MIG

**65%**

Des clubs ont un centre de formation

**67%**

Des centres de formation sont soutenus par la collectivité

### SUBVENTIONS

**72%**

Des clubs soutenus par des subventions

**297 000 €** Moyenne

**260 000 €** Médiane

### REDEVANCE

**53%**

des clubs sont soumis à une redevance

**178 000 €** Moyenne

**91 000 €** Médiane

**17€**

Coût moyen de la redevance par place dans l'équipement

**1,7%**

Poids moyen de la redevance dans le budget

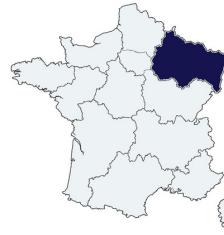
### PRESTATIONS

**60%**

Clubs bénéficiant d'achats de prestations

**234 000 €** Moyenne

**155 500 €** Médiane



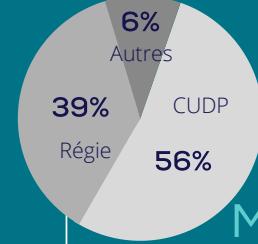
**12** Collectivités répondantes

**19** Clubs sur le territoire

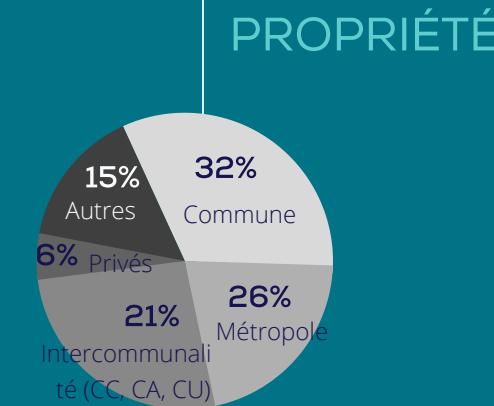
**2**

Clubs professionnels en moyenne par collectivité

## LES ÉQUIPEMENTS

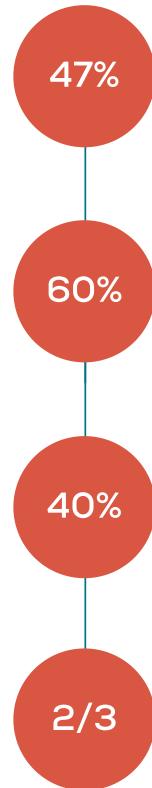


## MODES D'EXPLOITATION

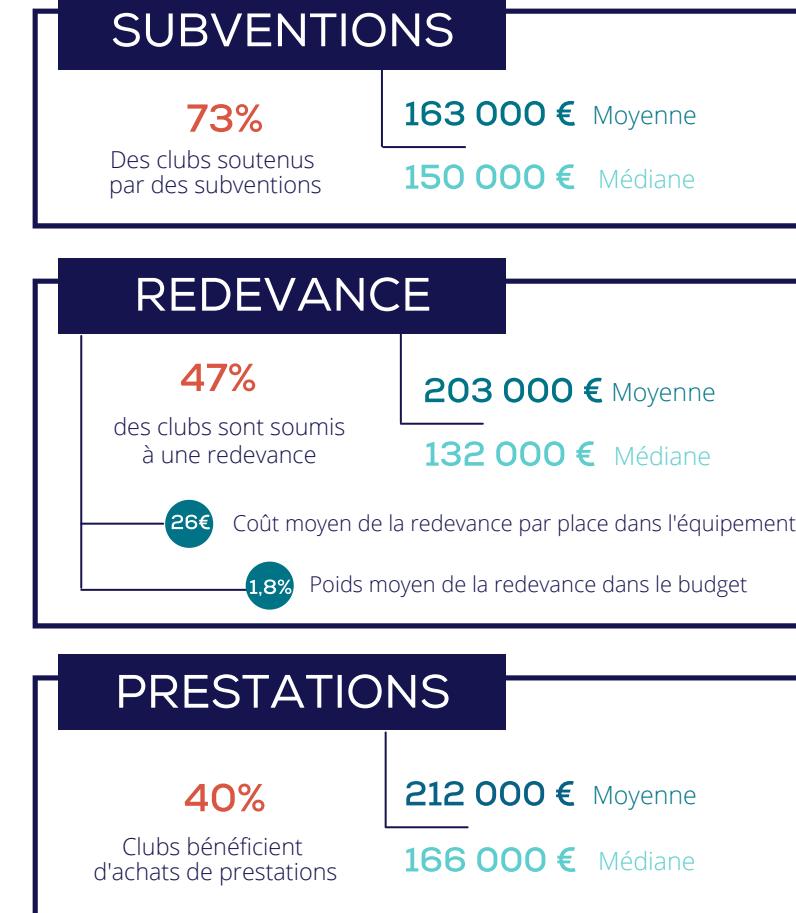


# LES FINANCIEMENTS

## HAUTS-DE-FRANCE



- Clubs soutenus par une aide non monétaire
- Clubs bénéficiant de soutien aux MIG
- Des clubs ont un centre de formation
- Des centres de formation sont soutenus par la collectivité

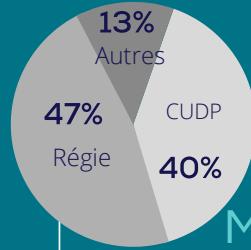


**9** Collectivités répondantes  
**15** Clubs sur le territoire

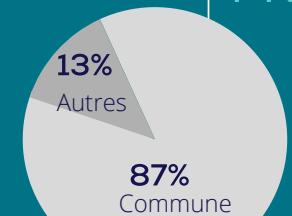


Clubs professionnels en moyenne par collectivité

# LES ÉQUIPEMENTS



## MODES D'EXPLOITATION



## PROPRIÉTÉ

# NOUVELLE-AQUITAINE



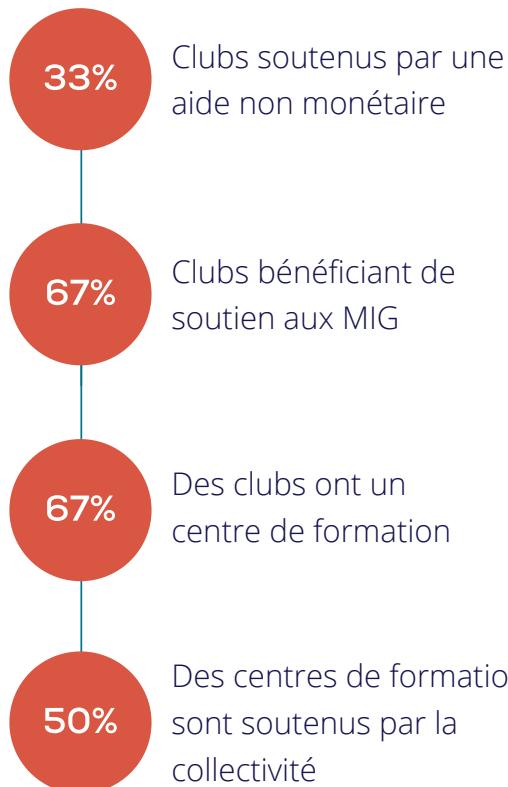
6 Collectivités répondantes

9 Clubs sur le territoire

2

Clubs professionnels  
en moyenne par  
collectivité

## LES FINANCIEMENTS



### SUBVENTIONS

**89%**

Des clubs soutenus par des subventions

**255 000 €** Moyenne

**197 500 €** Médiane

### REDEVANCE

**78%**

des clubs sont soumis à une redevance

**135 000 €** Moyenne

**110 000 €** Médiane

### PRESTATIONS

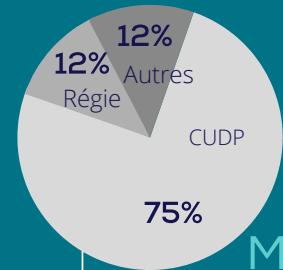
**56%**

Clubs bénéficiant d'achats de prestations

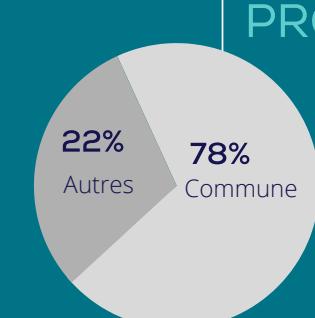
**167 000 €** Moyenne

**166 600 €** Médiane

## LES ÉQUIPEMENTS



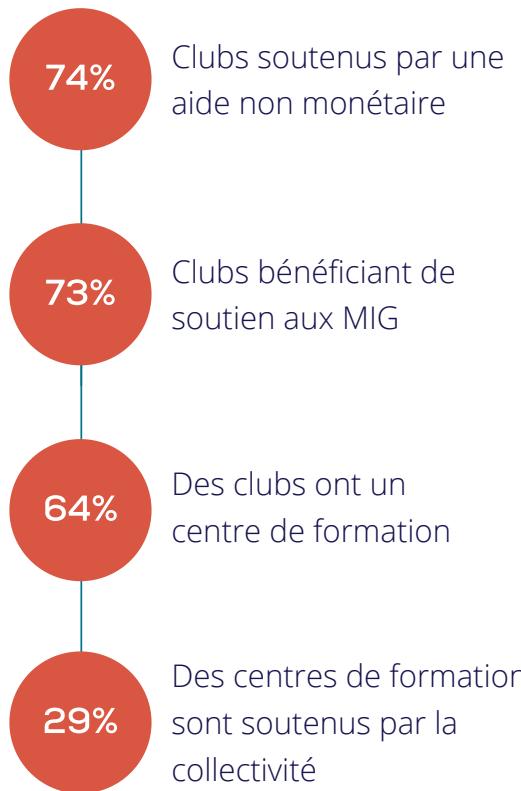
MODES  
D'EXPLOITATION



PROPRIÉTÉ

# OCCITANIE

## LES FINANCIEMENTS



### SUBVENTIONS

**91%**  
Des clubs soutenus par des subventions

**316 000 €** Moyenne  
**357 500 €** Médiane

### REDEVANCE

**41%**  
des clubs sont soumis à une redevance

**199 000 €** Moyenne  
**45 500 €** Médiane

### PRESTATIONS

**47%**  
Clubs bénéficiant d'achats de prestations

**360 000 €** Moyenne  
**263 000 €** Médiane



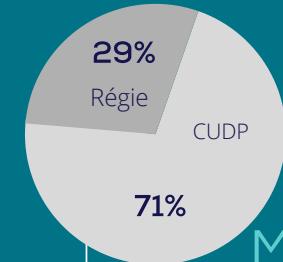
**10** Collectivités répondantes

**22** Clubs sur le territoire

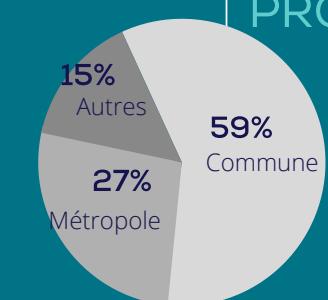
**3**

Clubs professionnels en moyenne par collectivité

## LES ÉQUIPEMENTS



### MODES D'EXPLOITATION



### PROPRIÉTÉ

# PAYS DE LA LOIRE



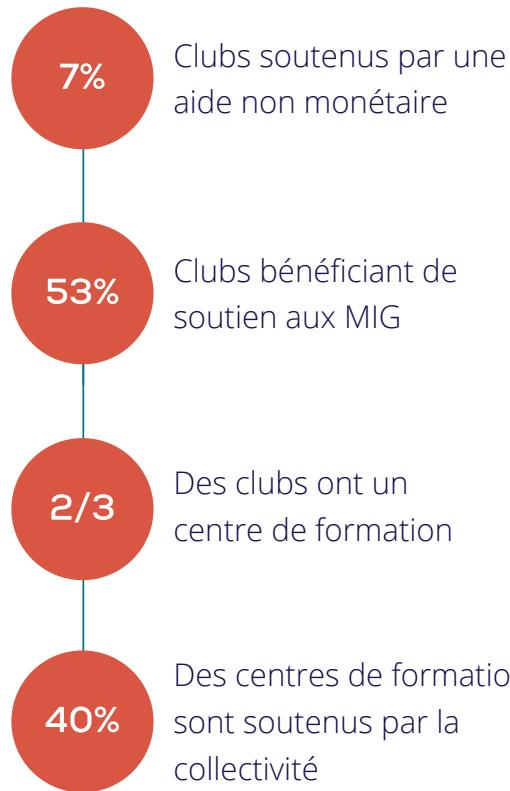
5 Collectivités répondantes

15 Clubs sur le territoire

4

Clubs professionnels  
en moyenne par  
collectivité

## LES FINANCIEMENTS



### SUBVENTIONS

94%

Des clubs soutenus par des subventions

520 000 € Moyenne

539 000 € Médiane

### REDEVANCE

60%

des clubs sont soumis à une redevance

85 000 € Moyenne

34 000 € Médiane

### PRESTATIONS

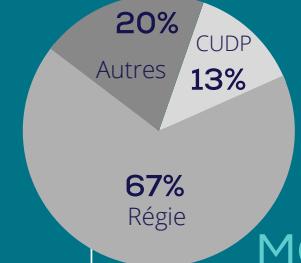
60%

Clubs bénéficiant d'achats de prestations

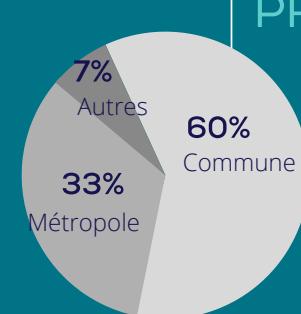
177 000 € Moyenne

122 000 € Médiane

## LES ÉQUIPEMENTS



MODES  
D'EXPLOITATION



PROPRIÉTÉ

# CHIFFRES-CLÉS

	Nombre de clubs pro par collectivité	Subventions		Redevance		Prestations		Equipement	
		Part de clubs concernés	Montant moyen	Part de clubs concernés	Montant moyen	Part de clubs concernés	Montant moyen	Part d'équipements propriétés de commune	Part d'équipements exploités par régie
Auvergne-Rhône Alpes	2	85%	210 320 €	60 %	64 000 €	70 %	127 000 €	53 %	38 %
Bourgogne-Franche-Comté	3	100 %	201 000 €	22 %	468 000 €	66 %	240 000 €	89 %	78 %
Bretagne	3	89 %	172 000 €	22 %	540 000 €	22 %	486 500 €	89 %	78 %
Grand Est	2	89 %	297 000 €	52 %	178 000 €	60 %	234 000 €	32 %	39 %
Hauts de France	2	73 %	163 000 €	47 %	203 000 €	40 %	212 000 €	87 %	47 %
Nouvelle Aquitaine	2	90 %	255 000 €	78 %	135 000 €	56 %	167 000 €	78 %	12 %
Occitanie	3	91 %	316 000 €	41 %	199 000 €	47 %	360 000 €	59 %	29 %
Pays de la Loire	4	94 %	520 000 €	60 %	85 000 €	60 %	177 000 €	60 %	67 %
<b>Total France</b>	<b>3</b>	<b>86 %</b>	<b>309 000 €</b>	<b>49 %</b>	<b>201 000 €</b>	<b>51 %</b>	<b>228 000 €</b>	<b>65 %</b>	<b>47 %</b>



# **COLLECTIVITES**

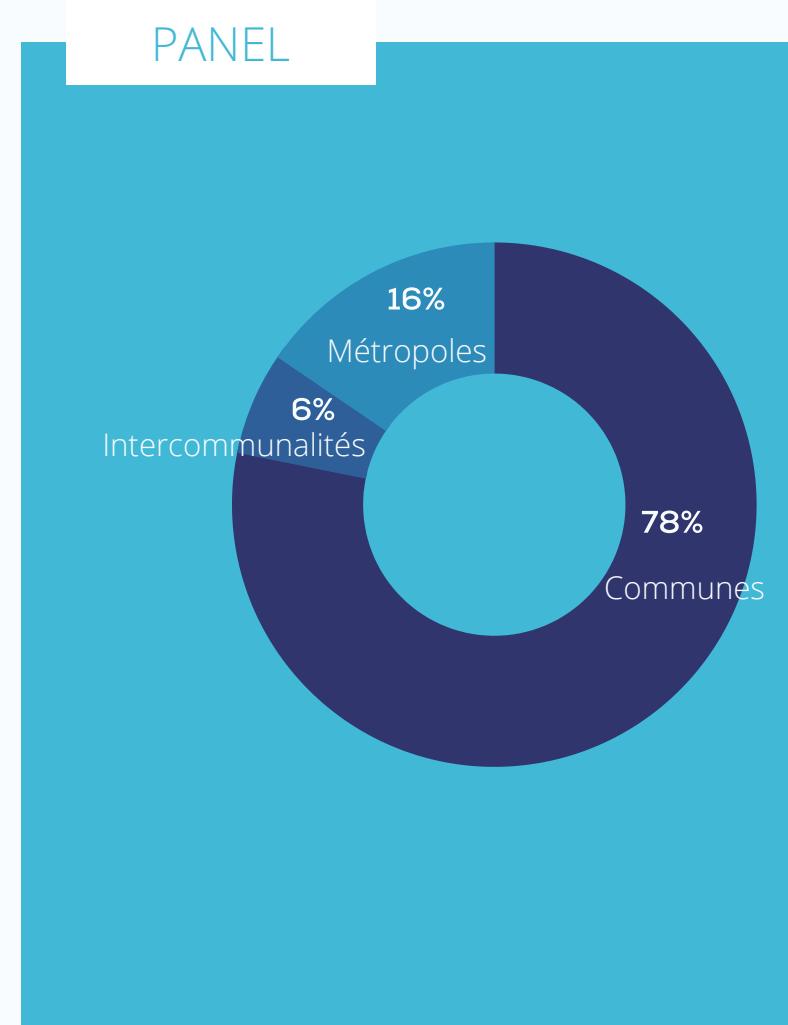
# METHODOLOGIE

Dans cette partie "COLLECTIVITES", nous proposons d'aborder les financements et soutiens publics avec une entrée par type de collectivités.

Nous avons collecté 142 réponses pour des clubs issus de 72 collectivités différentes. Nous avons segmenté les réponses issues de ces collectivités en 3 catégories :

- Les **communes** rassemblent toutes les mairies qui ont répondu au questionnaire, indépendamment de leur nombre d'habitants.
- Les **intercommunalités** regroupent toutes les intercommunalités de type CC, CA ou CU. Cette catégorie rassemble des intercommunalités de moins de 200 000 habitants.
- Les **métropoles** regroupent toutes les intercommunalités de type « métropole ». Cette catégorie rassemble des intercommunalités de plus de 200 000 habitants.

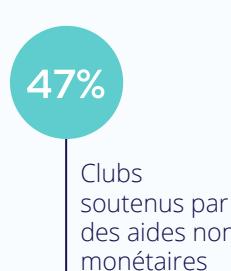
Nous précisons que les valeurs indiquées dans les pages suivantes ne tiennent compte que des réponses reçues dans le cadre de l'enquête. Ces données peuvent donc ne pas être totalement représentatives de la réalité des différentes catégories de collectivités.



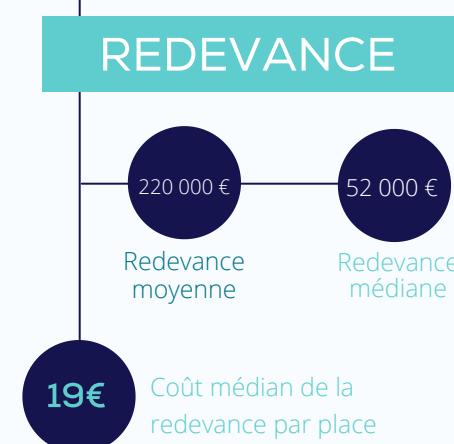
# COMMUNES

64 Collectivités répondantes

111 Clubs sur le territoire



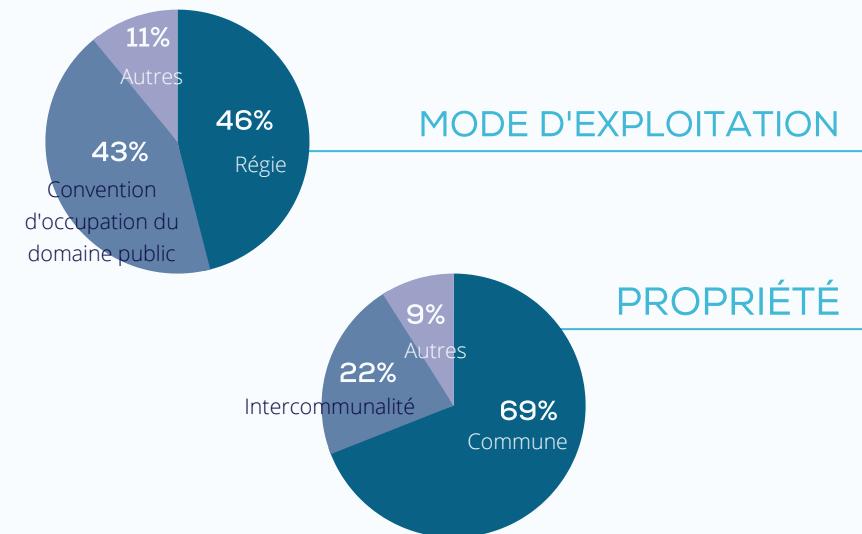
## LES FINANCEMENTS



## ACHATS DE PRESTATIONS



## LES ÉQUIPEMENTS



# INTERCOMMUNALITÉS



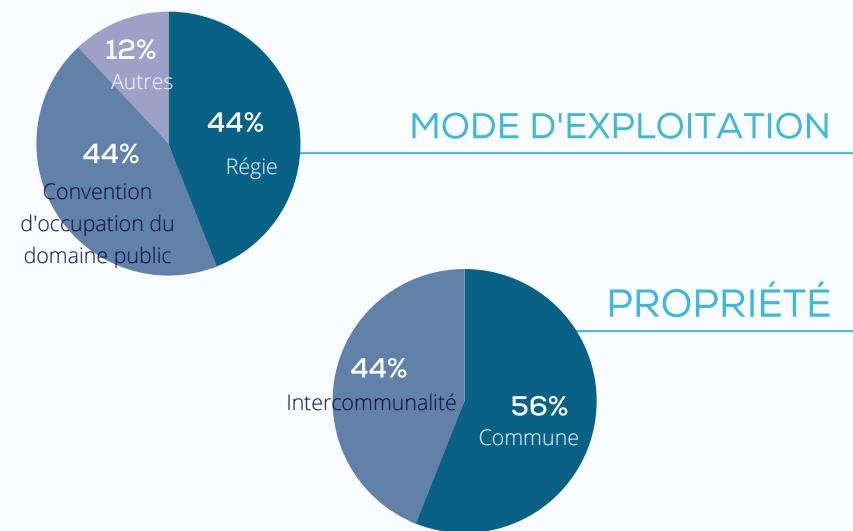
## LES FINANCEMENTS



## ACHATS DE PRESTATIONS



## LES ÉQUIPEMENTS



# MÉTROPOLES



5 Collectivités répondantes  
22 Clubs sur le territoire



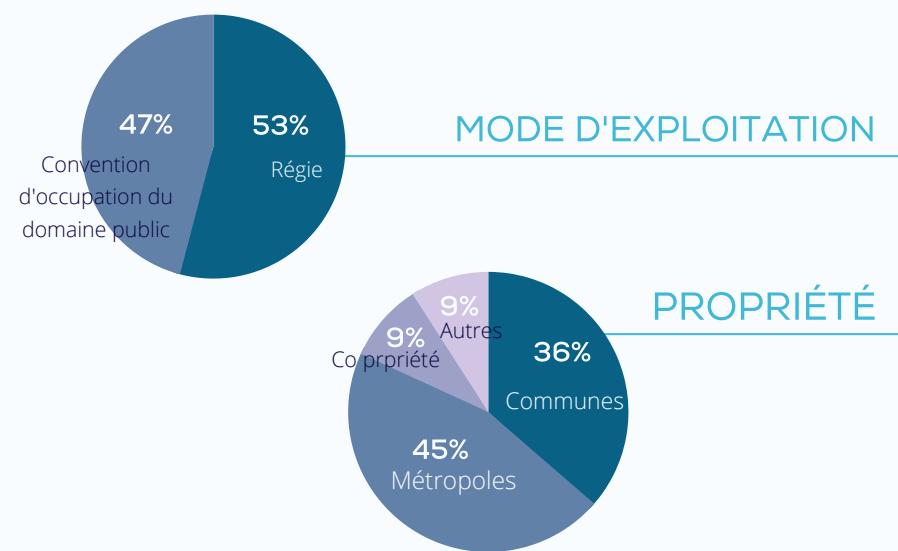
## LES FINANCEMENTS



## ACHATS DE PRESTATIONS



## LES ÉQUIPEMENTS



# CHIFFRES-CLÉS

	Nombre de clubs pro par collectivité	Subventions		Redevance		Prestations		Part de clubs soutenus pas une aide non monétaire	Equipement	
		Part de clubs concernés	Montant moyen	Coût médian par place	Montant moyen	Part de clubs concernés	Montant moyen		Part d'équipements propriétés de commune	Part d'équipements exploités par régie
<b>Commune</b>	2	86 %	282 000 €	19 €	220 000 €	41 %	248 000 €	46 %	69 %	46 %
<b>Intercommunalité</b>	3	89 %	178 000 €	15 €	99 000 €	67 %	157 000 €	0 %	56 %	44 %
<b>Métropole</b>	4	82 %	508 500 €	22 €	190 000 €	95 %	207 000 €	36 %	36 %	53 %

# REMERCIEMENTS

# REMERCIEMENTS

## Auvergne-Rhône Alpes

Mairie d'Aix-les-Bains  
Mairie d'Aurillac  
CA du bassin de Bourg-en-Bresse  
Mairie de Bourgoin-Jallieu  
Mairie de Chambéry  
Mairie de Lyon  
Roannais Agglomération  
Mairie de Vaulx en Velin  
Mairie de Villeurbanne

## Bourgogne-Franche Comté

Mairie d'Aubenas  
Mairie de Dijon  
Dijon Métropole  
Mairie de Sens

## Bretagne

Mairie de Quimper  
Mairie de Rennes  
Mairie de Vitré

## Centre-Val de Loire

Mairie de Blois  
Mairie de Bourges  
Orléans Métropole  
Mairie de Saran

## Grand-Est

Mairie de Chalons-en-Champagne  
Mairie de Gries  
Mairie d'Illkirch-Graffenstaden  
Mairie de Mulhouse  
Métropole du Grand Nancy  
Mairie de Reims  
Mairie de Rixheim  
Mairie de Sélestat  
Mairie de Strasbourg  
Eurométropole de Strasbourg  
Mairie de Terville  
Mairie de Vandœuvre Les Nancy

## Hauts-de-France

Amiens Métropole  
Mairie de Caudry  
Mairie de Chambly  
Mairie de Dunkerque  
Mairie de Gravelines  
Mairie de Harnes  
Mairie de Lens  
Mairie de Lille  
Mairie de Marcq-en-Baroeul

## Ile-de-France

Mairie de Créteil  
Mairie de Massy  
Mairie de Tremblay-en-France  
Mairie de Viry-Châtillon

## Normandie

Mairie d'Alençon

## REMERCIEMENTS

### Nouvelle-Aquitaine

Mairie d'Agen  
Mairie de Boulazac Isle  
Manoire  
Mairie de La Rochelle  
Mairie de Limoges  
Mairie de Mont-de-Marsan  
Mairie de Niort

### Occitanie

Mairie de Béziers  
Mairie de Blagnac  
Mairie de Carcassonne  
Mairie de Lourdes  
Mairie de Montauban  
Mairie de Narbonne  
Mairie de Nîmes  
Mairie de Perpignan  
Mairie de Tarbes  
Mairie de Toulouse

### Pays de la Loire

Mairie d'Angers  
Mairie de Challans  
Mairie de Nantes  
Nantes Métropole  
Mairie de Saint-Nazaire

### Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mairie d'Avignon  
Mairie de La Garde  
Mairie de Nice  
Maire de Saint-Laurent-du-Var  
Mairie de Venelles

***L'ANDES remercie l'ensemble des collectivités qui ont participé à cette enquête.***

LE CDES

# LE CDES

**“** *Un ancrage universitaire et un engagement auprès du secteur du sport* **”**

Par le profil de nos membres et nos nombreuses missions d'accompagnement d'acteurs du mouvement sportif, nous possédons une équipe complémentaire et pluridisciplinaire, habituée à travailler avec le monde fédéral et disposant d'une expérience importante dans la réalisation de questionnaires et l'analyse des politiques sportives.

Depuis sa création en 1978, les travaux du Centre de Droit et d'Économie du Sport s'inscrivent dans une approche résolument pluridisciplinaire qui en fait toute son originalité et toute sa force. S'attachant à concilier rigueur universitaire et immersion dans la réalité quotidienne du sport, il a développé de nombreuses activités : l'Expertise, la Formation et des Publications, qui en font une véritable référence dans le secteur Sport.

---

Connaissance fine du secteur sport et de ses acteurs institutionnels.

---

Forte expertise dans l'analyse territoriale du sport.

---

Regard original et unique sur les questions sportives grâce à une approche pluridisciplinaire et à un ancrage universitaire.



ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

## ÉTUDE RÉALISÉE PAR

CONTACTS :  
CDES

NATHALIE HENAFF  
[henaff@cdes.fr](mailto:henaff@cdes.fr)

PERRINE RANNOU  
[rannou@cdes.fr](mailto:rannou@cdes.fr)

BAPTISTE  
MONTAGNIER

POUR



CONTACT : LEWIS CALMETTES  
ANDES [lewis.calmettes@andes.fr](mailto:lewis.calmettes@andes.fr)